

# L'alchimie des mémoires

Se réapproprier le passé  
Souvenirs de la Kabylie  
Quand l'institution s'écrit  
À la belle étoile

Été 2009

Vol. 2 No. 3



---

La Revue du CREMIS est publiée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

Le CREMIS fait partie intégrante du Centre Affilié Universitaire - Centre de Santé et de Services Sociaux Jeanne-Mance, affilié à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal.  
1250, rue Sanguinet  
Montréal, Québec  
H2X 3E7

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs.

Équipe de production pour ce numéro :

Valérie Besner, Aude Fournier et Christopher McAll

Pour des commentaires, questions ou suggestions, ou pour s'inscrire sur notre liste de diffusion et recevoir la version PDF de cette revue, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

[revueducremis@gmail.com](mailto:revueducremis@gmail.com)

Vous pouvez télécharger gratuitement cette revue à l'adresse web suivante :

[www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec  
ISSN : 1916-646X

Photo de la page couverture par Tomatie, 2007. *Certains droits réservés* ©

Centre de santé et de services sociaux  
Jeanne-Mance

Centre affilié universitaire

Université   
de Montréal

UQÀM



Inégalités sociales  
Discriminations  
Pratiques alternatives de citoyenneté

# L'alchimie des mémoires

*« Tu disais ?  
Attends que je me rappelle...  
C'était en hiver...  
Ah oui, en hiver. Ah oui, là ça me revient.... »*

## SOMMAIRE

REGARDS	
Le malentendu	4
Aux limites de l'inénarrable	6
DOSSIER	
<i>L'alchimie des mémoires</i>	11
Se réapproprier le passé	12
Souvenirs de la Kabylie	16
Quand l'institution s'écrit	20
À la belle étoile	24
PASSAGES	
Le nettoyage bienveillant	29
PRATIQUES	
Oser prendre position	34
Pour un temps de réflexion	38
DÉMARRAGES	
Ethnographie des pratiques en petite enfance	43

(suite à la page 11)



## Le malentendu

L'occupation du centre Préfontaine par des squatteurs en 2001 à Montréal aura été un grand événement ; un événement surmédiatisé, certes, mais bien réel, mettant en scène des personnes marginalisées sur le plan économique ou politique d'un côté, et des acteurs socio-politiques de l'autre. Le film *SQUAT!*<sup>1</sup> d'Ève Lamont éclaire avec justesse et justice la réalité des occupants du squat, un critère essentiel pour comprendre la pratique politique de la marginalité. Il met également en lumière la pratique des politiciens ; une pratique empreinte de calculs et teintée d'une certaine angoisse face à ce que pourrait devenir ce squat quant à la salubrité et à la santé publique. Sans être vraiment dangereux, on craint qu'il puisse le devenir, raison qui est d'ailleurs évoquée pour expulser ses occupants et le fermer définitivement.

Ce film est traversé par une question de fond, lancée par Pascale Dufour dans la *Revue du CREMIS* (Printemps 2009), à savoir : Comment parle-t-on de la marginalité dans nos systèmes politiques ? On pourrait cependant poser la question sous un angle différent. Est-il possible de concevoir qu'un groupe de personnes dans le besoin veuille changer le monde, défendre ses droits et s'émanciper sur les plans politique et économique ? Y a-t-il un espace permettant l'émergence d'un discours et d'une pratique des personnes marginalisées ? Comment percevoir leur pratique et leur discours politique ?

### *Un jeu de représentation*

Une confusion persiste lorsqu'on associe marginalité et système politique. On a du mal à reconnaître une pratique politique à un groupe qui n'a pas vraiment de discours que la société peut décoder. Pas de discours, pas de place dans le système politique. C'est peut-être là

une manière de définir la marginalité, dans la mesure où il y a marginalisation du discours en même temps qu'une marginalisation sur les plans économique et social.

On ne peut comprendre que des identités blessées ou humiliées dans leur passé soient en mesure de prendre la parole et d'exiger des changements radicaux pour eux et leurs semblables. Il s'agit là d'un jeu de représentation, d'où provient la difficulté de comprendre le discours produit par certains groupes de personnes marginalisées.

Pensons aux émeutes dans les banlieues parisiennes, déclenchées en 2005 suite à la mort de deux jeunes pourchassés par la police. Lors de cet événement, plusieurs chercheurs et journalistes avaient affirmé qu'il n'y avait pas là de politique puisqu'il n'y avait pas de revendications. Dans *La révolte des banlieues ou les habits nus de la république* (2005), livre paru dans la foulée des émeutes, l'économiste et philosophe Yann Moulier Boutang développe une thèse qui peut s'appliquer à plusieurs enjeux entourant la marginalité et le politique. Au moment des émeutes, Boutang s'est senti dans l'obligation d'intervenir publiquement en raison du silence de la plupart des intellectuels sur la question et d'un désaccord profond avec les quelques rares interventions publiques des penseurs français. En somme, peu d'intellectuels, même à gauche, se sont dissociés de la remarque de Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur, qui avait affirmé qu'il nettoierait de son mieux la banlieue de sa « racaille ». Boutang rappelle qu'il faut d'abord chercher à comprendre ces événements avant de les juger :

---

René Charest

Organisateur  
communautaire  
CSSS Jeanne-Mance



Lancelotti 5, 2006. Certains droits réservés ©

## REGARDS

« Les grands événements ne sont pas forcément beaux ni joyeux. Ils vous prennent par surprise. Ils ne sont pas nécessairement fusionnels. Ils peuvent inquiéter pour des raisons radicalement opposées : ici la peur du désordre immédiat, à l'opposé de la crainte d'un désordre futur bien plus profond et dommageable. Les raisons de leur déclenchement n'expliquent jamais le moment de leur explosion. » (p. 13)

#### Se faire avoir

En ce qui concerne la compréhension de la pratique politique en lien avec la marginalité, il est difficile de se faire une représentation juste. Il existe inévitablement un malentendu sur le plan des valeurs. Alors qu'en France, c'était l'utilisation de la violence excessive qui causait l'indignation des acteurs politiques et des intellectuels, à Montréal, c'était la question de l'illégalité qui posait problème. C'est par une série de malentendus de ce type que se construit le discours sur la marginalité, en particulier lors de grands événements qui, par définition, n'avaient été prévus ni par les personnes marginalisées, ni par les acteurs politiques. C'est une des missions de la recherche et des pratiques

militantes, selon moi, que de démonter ces malentendus qui renforcent trop souvent l'isolement des personnes marginalisées.

J'ai suivi attentivement le squat Préfontaine alors que j'étais coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. Une déclaration du maire Bourque m'avait particulièrement frappé. À la fin du squat, il avait affirmé s'être « fait avoir » car il croyait faire face à un groupe de personnes dans le besoin alors qu'il s'était trouvé devant des jeunes qui voulaient changer le monde. Quel formidable malentendu ! On ne peut douter de la sincérité de ses propos. Avec raison, Albert Jacquard, qui se trouvait à Montréal, avait répondu qu'il s'agissait au contraire d'un merveilleux compliment à faire aux jeunes !

#### Note

<sup>1</sup> Le film *SQUAT!* a été projeté lors de la soirée-cinéma du CREMIS le 16 juin dernier, en compagnie de sa réalisatrice et de plusieurs personnes qui ont participé au squat Préfontaine et au Centre social autogéré de Pointe-St-Charles.

Boutang, Y. M. (2005). *La révolte des banlieues ou les habits nus de la république*, Paris, Éditions Amsterdam.

## Aux limites de l'inénarrable

### REGARDS

La révélation, par les sciences sociales ou encore par les médias, de comportements jugés « déviants » chez des populations exclues et discriminées peut engendrer un effet d'étiquetage qui amplifie les préjugés. Quand il s'agit de comportements « déviants » de type violent, la « magnification » de la violence qui s'en suit peut encourager des conduites délatrices au sein même des populations concernées et servir à légitimer la mise en place de mesures répressives disproportionnées. Les sciences sociales et celles du comportement jaugent souvent mal ces effets à rebours auprès des populations étudiées et plus encore, au niveau de l'opinion publique.

*« Lorsqu'un mur empêche de voir le ciel, nous avons l'obligation de le détruire ou de le repeindre. »  
Simon Trueman (1996)*

Robert Bastien

Chercheur  
Direction de santé  
publique de Montréal

Professeur adjoint de  
clinique  
Département de médecine  
sociale et préventive  
Université de Montréal

Membre du CREMIS

Louise Tremblay

Professionnelle de  
recherche  
LAREPPS  
UQÀM

Lucie Dumais

Professeure  
École de travail social  
UQÀM

Codirectrice  
LAREPPS

C'est à partir de cette réflexion sur les effets potentiellement paradoxaux de la recherche sociale qu'un séminaire a été organisé récemment par l'Équipe de recherche *Économie sociale, santé et bien-être* de l'UQÀM et le CREMIS.<sup>1</sup> Nous livrons ici une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de cette rencontre autour de la question suivante : Est-il possible que le simple fait de centrer son attention sur les conduites « déviantes » au sein de populations accablées par le poids des inégalités sociales et des discriminations représente en soi un problème ? Les discussions ont été lancées à partir d'une recherche effectuée sur les gestes violents commis par des enfants sur le chemin de l'école.



SkidX, 2009. Certains droits réservés ©

*Sur le chemin de l'école*

Au cours de 2007, nous réalisons une étude exploratoire inspirée de l'ethnographie dans le but d'obtenir une représentation incarnée de l'insécurité vécue par les enfants sur le chemin de l'école.<sup>2</sup> Cette étude s'est concrétisée dans un secteur de Montréal-Nord, là où des émeutes violentes ont éclaté le 10 août 2008 à la suite de la mort de Freddy Alberto Villanueva.

Considérant que l'insécurité est une dimension humaine difficile à observer, l'attention de la recherche s'est portée sur les déambulements quotidiens d'enfants en route vers l'école. Inéluctablement, le regard des chercheurs s'est tourné en direction des gestes violents commis par des enfants sur d'autres enfants. Par observation directe, le volet terrain de cette étude a permis d'acquérir une connaissance fine de la violence commise par les enfants sur la rue, en lien, par exemple, avec l'intimidation, les menaces, les coups, le harcèlement et l'humiliation.

En cours de recherche, il a été décidé de mettre un terme au volet ethnographique et de réorienter l'étude vers les citoyens en vue d'explorer avec eux les conditions requises à une mobilisation citoyenne susceptible de contrer la violence et l'insécurité sur le chemin de l'école. Deux motifs sont à la base de ce choix. Le premier tient à l'aspect insoutenable des situations observées et le second, à l'utilité discutée de documenter ce type d'événement sans être capables, faute de ressources et de temps, d'explorer plus judicieusement l'usage et l'application des normes et des cadres pouvant garantir ce que nous pourrions nommer une « gestion courante et institutionnalisée » de la violence et de l'insécurité sur le chemin de l'école. De fait, si nous avions bénéficié de plus de ressources, nous aurions dirigé les phares de la recherche sur la famille, l'accès au travail et au logement, la sécurité publique et l'école, entre autres, dans le but de mettre en relief la constitution et l'usage des pouvoirs.

La violence existe dans toutes les couches de la société et elle fait son œuvre en engendrant des effets similaires, un mélange complexe

d'insécurité, de quête de pouvoir, de peur et de transgression. Mettre l'accent dans la recherche sur les comportements violents comme une forme de « déviance » spécifique à certaines populations marginalisées peut ainsi contribuer à les stigmatiser davantage. Autrement dit, le thème de la violence en recherche sociale, particulièrement lorsqu'il est associé à la pauvreté infantile, expose un aspect unique et sans contexte qui, en fait, ne lui appartient pas exclusivement. Ceci a pour effet, par glissement de sens, d'associer hâtivement les violences enfantines courantes à des signes précurseurs de délinquance, surtout dans les quartiers pauvres. C'est à partir de cette réflexion émanant d'une expérience de recherche que le débat a été lancé.

*Vous avez dit « déviance » ?*

En premier lieu, la déviance fut abordée comme le produit d'une norme et, plus encore, de dispositifs auxquels les institutions recourent. À titre d'exemple, une conduite, un jour condamnée comme déviante, prendra un autre jour une forme acceptable et vice-versa, là étant l'effet du temps, des valeurs, des institutions et des cadres sociaux. Un participant rapporte que des populations particulières finissent par intégrer les normes qui les catégorisent comme exclues, marginales et déviantes, en plus de se différencier par rapport à d'autres groupes sociaux à partir de cette même norme. Selon une autre personne présente, la déviance, comme d'ailleurs les notions de conduites ou de personnes dites « à risque », sont des focales piégées à l'avance pour aborder la réalité sociale.

**REGARDS**


---

*« Mettre l'accent dans la recherche sur les comportements violents comme une forme de "déviance" spécifique à certaines populations marginalisées peut ainsi contribuer à les stigmatiser davantage. »*

## REGARDS

*« le chercheur peut passer sous silence des éléments qui risqueraient d'altérer une image idéalisée des populations ou encore, de soulever des problèmes saillants qui accablent "réellement" ces populations »*

Cette critique de la notion de déviance est reprise dans les discussions qui s'ensuivent. Le danger le plus tangible lié à l'usage de ce type de catégorie est de deux ordres. Premièrement, les étiquettes comme la déviance et le risque peuvent concourir à faire reposer sur autrui l'entière responsabilité de

son inadéquation humaine et sociale. Par là, il est déqualifié et disqualifié avant même d'être en action. Deuxièmement, plutôt que de questionner les cadres sociaux et économiques qui contribuent à créer des inégalités et, par le fait même, des normes sociales, on s'intéressera davantage à la mise en place de stratégies de contrôle, de gestion, de punition et de prise en charge individuelle telles la criminalisation, l'incarcération, l'internement et le redressement. L'imprécision de la catégorie « déviance », largement décrite par Becker (1985), fait en sorte que le chercheur pourra confondre une population avec un problème clinique s'il est incapable de déplier correctement la façon dont les institutions agissent et la manière dont les normes sont appliquées par rapport à cette même population.

Le chercheur, conscient des dérives émanant de son travail, sait que la diffusion des résultats peut tout autant renforcer la stigmatisation que susciter des espaces de solidarité et de libération, voire de *déstigmatisation*. Conscient de ces risques, le chercheur peut éprouver des malaises. Pour contrecarrer les effets hypothétiquement délétères de ses travaux, note un participant, le chercheur peut passer sous silence des éléments qui risqueraient d'altérer une image idéalisée des populations ou encore, de soulever des problèmes saillants qui accablent « réellement » ces populations. Autrement dit, il y a souvent une part d'inénarrable en recherche.



Dirac3000, 2009. Certains droits réservés ©



*Le pouvoir du savoir*

Ces malaises soulèvent la question du rapport entre les chercheurs et les populations concernées par la recherche. De l'avis d'un participant, certains groupes, par exemple les autochtones, se sentent piégés par la recherche en plus d'éprouver de la méfiance à l'égard des chercheurs. Le problème, dans ce cas, est la non-reconnaissance des savoirs d'expérience par les chercheurs et leur prétention d'être les seuls producteurs légitimes du savoir. Soucieux de contrecarrer la stigmatisation induite par la recherche sociale, il est possible d'impliquer les populations dans nos travaux et de tirer profit de leur expérience. À ce sujet, un participant rapporte que la recherche doit s'ouvrir aux préoccupations des populations, être moins hermétique, plus dialogique et moins téléguinée.

La production de connaissances et de savoirs est souvent revendiquée par les chercheurs comme étant une partie intégrante de leur métier. À ce sujet, certains participants, dont des chercheurs académiques, revendiquent une autorité en la matière en arguant qu'ils sont imputables du sens à donner aux résultats de leurs travaux alors que d'autres, aussi des chercheurs académiques et professionnels, ont des avis moins affirmés, plus partagés et dans certains cas, opposés à ce sujet. Cette revendication d'autorité d'expert provient du fait que des chercheurs disent posséder les outils d'interprétation et de construction de sens. C'est d'ailleurs souvent ce qui est enseigné aux étudiants aux cycles supérieurs en plus de constituer une exigence incontournable pour les candidats au doctorat : produire de nouvelles connaissances. À preuve, c'est l'une des conditions essentielles à l'obtention de subventions de recherche auprès d'organismes qui financent la recherche scientifique.

Cette revendication du statut d'expert pose problème sur les plans épistémologique et méthodologique. Pour maintenir cette autorité, un participant indique qu'il doit conserver une distance par rapport aux personnes et au terrain. Cette position est par ailleurs contestée par un autre qui allègue que certains cher-

cheurs iront jusqu'à théâtraliser leur objectivité en évitant toute forme d'engagement social. Or, selon un troisième, la fabrication et la production de savoirs n'est pas une activité réservée à l'usage unique du chercheur, ni à l'entreprise scientifique. Tous les citoyens détiennent des savoirs d'expérience qui font d'eux des êtres aptes à formuler des problèmes, imaginer des façons de les aborder et en dégager des enseignements. L'insertion du citoyen « ordinaire » dans la recherche dépend de la façon dont la recherche est envisagée et de la place que le chercheur fait aux sujets.

*Pour une distance engagée*

Il y a ainsi plusieurs risques liés à des études visant des groupes exclus. La thématique de la déviance, comme d'ailleurs celle du risque, peut à elle seule être porteuse de stigmates. Un des enjeux fondamentaux de la recherche sociale, surtout lorsqu'elle met en scène des populations exclues, réside dans la représentation que nous nous faisons de nos compétences d'interprètes, des théories et des méthodes que nous employons pour traduire la réalité d'autrui. Sur ce point, il semble légitime de se demander si le chercheur doit se mettre en distance par rapport à son objet d'étude, ceci dans le but de conserver une certaine objectivité. Cela dit, il importe d'explorer plus en profondeur la question de l'engagement du chercheur, surtout sa capacité et sa volonté à s'engager dans l'action à partir des résultats de ses travaux.

*Notes*

<sup>1</sup> Près de vingt personnes provenant de diverses sphères, dont plusieurs chercheurs en sciences sociales, des étudiants aux cycles supérieurs, un photographe de presse et une représentante de l'organisme ATD Quart-Monde, ont participé à ce séminaire (hiver 2009).

<sup>2</sup> Bastien, R., Dumais, L., Laurin, I. et L. Gaudet. *Au tour de la violence et de l'insécurité sur le chemin de l'école : l'apport du théâtre-forum comme dispositif de mobilisation citoyenne*. Rapport de recherche en cours d'écriture. Cette étude a été effectuée en écho

au rapport annuel de 2004-2005 de la Direction de santé publique de Montréal portant sur les thèmes de la santé et du bien-être des jeunes (Rapport annuel 2004-2005 de la Direction de santé publique de Montréal – *Objectif jeunes : comprendre et soutenir*). Il est à noter que ce rapport est issu d'une enquête ayant porté sur divers thèmes liés à la jeunesse dont l'insécurité et la violence qui font l'objet d'un chapitre en particulier.

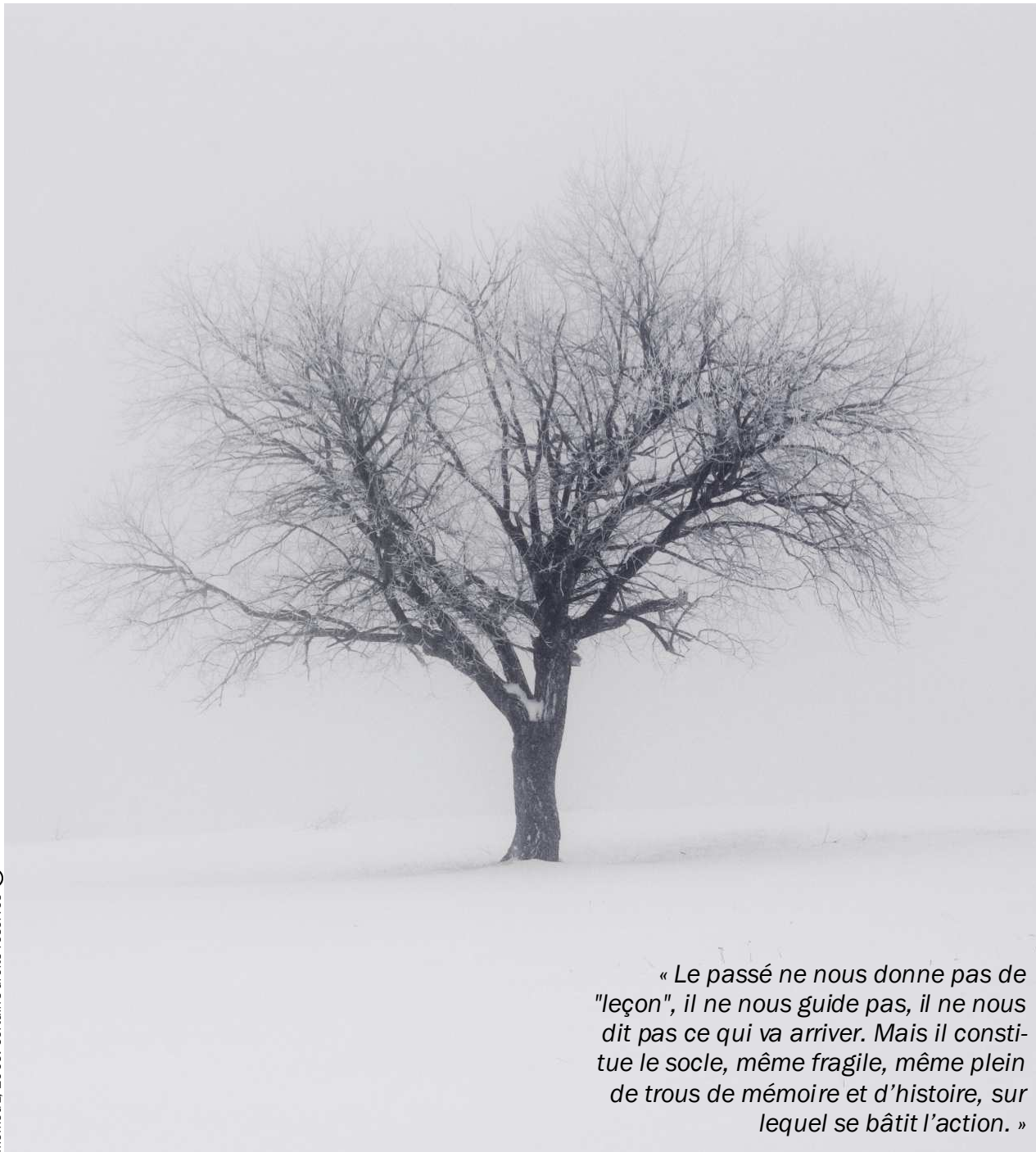
---

*Bibliographie sélective*

- Anders, G. (2001 [1956]). *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances.
- Beck, U. (2001). *La société du risque*, Paris, Aubier.
- Becker, H. S. (1985). *Outsider : Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Castel, R. (2008). *La discrimination négative : citoyens ou indigènes*, Paris, Éditions La république des idées, Seuil.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode*, Paris, Aubier.
- Illich, I. (1975). *Némésis médical*, Paris, Seuil.
- Lipsky, M. (1980). *Street-Level Bureaucracy*, New-York, Russel-Sage.
- Wacquant, L. (2004). *Punir les pauvres : le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Agone, Contre-feux.
- Weller, J.-M. (1994). « Le mensonge d'Ernest Cigare. Problèmes épistémologiques et méthodologiques à propos de l'identité », *Sociologie du travail*, n° 1, 25-42.

# L'alchimie des mémoires

**DOSSIER**



*« Le passé ne nous donne pas de "leçon", il ne nous guide pas, il ne nous dit pas ce qui va arriver. Mais il constitue le socle, même fragile, même plein de trous de mémoire et d'histoire, sur lequel se bâtit l'action. »*

## Se réappropriier le passé

### DOSSIER

Ces longues files d'attente que l'on voit à l'hôpital n'ont rien à voir avec le caractère public du système de santé, mais tout avec les privilèges et monopoles historiquement concédés aux différentes professions médicales. Les arguments constamment déblatérés par les pouvoirs publics contre toute amélioration substantielle des conditions de vie des plus démunis sont les mêmes qui ont servi aux possédants, depuis plus de deux siècles, pour résister aux mesures qui ont permis les plus grandes avancées sociales, telles que l'assurance-chômage, la gratuité de l'éducation, l'accessibilité aux soins, les pensions de vieillesse et les allocations familiales. Ces victoires sociales auraient été impensables sans un mouvement syndical ou populaire vigilant, sans la réaction positive des populations aux premières expériences en la matière, sans la dénonciation bruyante et patiente des conditions invivables dans lesquelles vivaient les classes populaires.



Skidix, 2009. Certains droits réservés

Jean-Marie Fecteau

Professeur  
Département d'histoire  
UQAM

Savoir ces choses, évidentes à qui analyse sérieusement notre histoire,

ne garantit pas l'avenir. Cela n'immunise pas contre les échecs éventuels dans notre lutte pour un monde meilleur. Mais savoir ces choses importe, énormément ; comme importe aussi le souvenir qu'on a de nos actions passées. Le passé ne nous donne pas de « leçon », il ne nous guide pas, il ne nous dit pas ce qui va arriver. Mais il constitue le socle, même fragile, même plein de trous de mémoire et d'histoire, sur lequel se bâtit l'action. C'est en réaction à la vision qu'on a de lui qu'on choisit d'inventer le nouveau. C'est la tête pleine de souvenirs, entrecroisés avec les connaissances acquises du passé, que nous prenons conscience du présent, de la profondeur de ses racines, des possibles

*« J'ai réinventé le passé pour voir la beauté de l'avenir. »*

*Louis Aragon (1963)*

qu'il ouvre à mesure que le passé se résorbe et se dissout dans la nuit des temps.

Se rappeler... Quel étrange réflexe pourtant que celui de retourner vers le passé, sur le révolu, pour le faire revenir, l'évoquer sinon l'invoquer, le solliciter pour les fins du présent, voire de l'avenir. Bien des penseurs postmodernes vous diront que c'est là un geste vain ou naïf, que l'action est bâtie sur l'appréciation du seul présent, qu'elle prend son sens fragile au sein du tourbillon des discours toujours relatifs, toujours changeants, et qu'espérer lire l'avenir au regard du passé ne fera qu'approfondir nos illusions de maîtriser le temps.

Et pourtant, nous nous souvenons comme nous respirons, entourés de gens et de choses qui ne prennent leur sens que dans leur incrustation dans le temps. Chaque personne, chaque objet qui nous touche ou nous concerne est un morceau de temps, d'histoire, de mémoire qui nous interpelle dans notre recherche de sens.

#### *Le fil*

Se rappeler, seul ou ensemble, de sa propre vie et de ce que nous avons fait, de son passé et de celui des choses et des êtres que nous côtoyons est en fait un réflexe fondamental sur lequel les sociétés ont imaginé leur durée. Cette re-construction du révolu est même le geste constitutif des sociétés anciennes, fondées sur l'injonction de respect de la tradition et sur la conviction du caractère cyclique des choses. Le tout se complique avec l'apparition de sociétés démocratiques axées sur l'avenir et fondées sur la conviction que celui-ci dépend non pas de forces surnaturelles, mais de la volonté et de l'agir des hommes et des femmes. Dans de telles sociétés, l'histoire et la mémoire deviennent bien plus que de simples repères : elles sont à la base de la construction de ce que l'historien Koselleck (1990) a appelé des « espaces d'expérience », par rapport auxquels peut se définir un horizon d'attentes, un ensemble d'aspirations où le changement des choses et des êtres s'imagine par rapport à la conscience que l'on a de ce qu'ils étaient.

L'opération mémorielle, tout autant que la pra-

tique historique, se situe donc au cœur de la nécessité de faire sens du réel d'abord, et de l'action ensuite. Faire sens est en effet un pari sur le temps comme vecteur de la compréhension du réel qui nous entoure. C'est d'abord se réapproprier le passé dans lequel baigne toute chose, la replacer dans une épaisseur temporelle qui lui donne son statut d'existant. Se situer dans le temps est la seule façon de discerner la logique des situations, même accidentelles. D'abord, parce que savoir ce qui a changé dans un objet, une situation ou une personne permet, tout autant que le situer dans l'espace, de saisir sa spécificité, sa place, voire son destin, dans l'ordre des choses. Ensuite, parce que toute action, comme toute conception, se projette immédiatement dans le temps, qu'on peut interpréter comme un déroulement, comme un fil, souvent ténu, parfois problématique, toujours logique, qui permet de faire sens de la séquence des événements, en somme, de ce qui arrive.

L'action, individuelle comme collective, est donc engluée dans le temps, celui qui est révolu, celui qui passe, comme celui qu'on anticipe. C'est pourquoi la mémoire et l'histoire sont des dimensions incontournables de l'agir humain. Cela ne veut pas dire que le passé risque de se répéter sous le coup de notre ignorance et encore moins, que celui-ci détermine de quelque façon la résultante de nos actions.<sup>1</sup> Simple-ment, le passé importe, énormément, et le rapport que l'on établit avec lui est au cœur de la transformation de l'avenir. L'interprétation que l'on fait du passé fait bien plus qu'éclairer le présent ; elle est la condition première de mise en cohérence de notre action, individuelle comme collective.

#### *Explorateurs du révolu*

Historiquement, ce travail de sens qui se fait sur le passé a pris deux formes : celle de la mémoire et celle de l'histoire. La première est souvent conçue comme plus primitive, instinctive ou spontanée, comme si le geste de se souvenir n'impliquait pas à prime abord une constante sélection de ce dont on se rappelle et son organisation dans une trame temporelle cohérente. La mémoire peut évidemment se

---

*« L'interprétation  
que l'on fait du  
passé fait bien plus  
qu'éclairer le  
présent ; elle est la  
condition première de  
mise en cohérence de  
notre action,  
individuelle comme  
collective. »*

trafiquer, voire se reconstruire au long de ce qu'on choisit d'oublier ou de raviver dans le matériel de nos souvenirs. Quand elle s'attache à un collectif et donc, quand elle constitue un récit commun du passé révolu, il devient alors encore plus facile de saisir son importance et sa force d'action. Ce que l'on retient en mémoire est en effet ce qui nous constitue comme unique dans l'espace autant que dans le temps. C'est pourquoi, par exemple, malgré les appels de certains apprentis-sorciers de la mémoire qui voulaient affiner, transformer ou améliorer la mémoire collective du passé québécois, la force de la trame mémorielle au cœur de notre existence collective est restée en grande partie intacte, comme le montre, au-delà des surenchères nationalistes ou politiques, la levée générale de boucliers contre la reconstitution de la bataille des Plaines. Il est aussi difficile de changer de mémoire que de changer d'identité.

L'histoire, pour sa part, est une autre sorte de travail sur le passé.<sup>2</sup> Elle est constamment en phase de transformation, objet perpétuel de débat, confrontée à l'exigence de validité au cœur des disciplines scientifiques. Les historiens et historiennes sont comme des explorateurs du révolu qui constamment reconstituent la trame temporelle du réel dans tous les domaines de l'action humaine. La synthèse de ces expéditions dans le temps constitue elle-même un récit qui souvent se confronte à la mémoire quitte à, peu à peu, la transformer au rythme des exigences du présent.

*« L'escalier du temps résonne sans cesse du bruit des sabots qui montent, et des souliers vernis qui descendent. »*

*Jack London (1906)*

#### *La maîtrise du temps*

Le passé, tant sous la forme de la mémoire que de l'histoire, peut constituer un poids, une contrainte, voire un empêchement d'agir. Il en est ainsi quand le passé devient leçon de chose, guide autoritaire de ce qu'il y a à faire, appel à la répétition ou au ressassement. Le passé se donne comme monolithique ou comme injonction de conformité quand il est approprié par tous les dogmatismes. C'est pourquoi le réflexe de se rappeler est si ambigu, voire si difficile à insérer dans l'action sur le présent. Le souvenir nostalgique des succès passés ou le rappel résigné des échecs sont autant d'éteignoirs qui se donnent comme legs incontournables ; d'où l'importance de réfléchir sur les façons dont on peut se réapproprier le passé dans l'action.

La notion de base ici est celle de construction. Cela ne signifie pas que le passé doive servir de prétexte au jeu facile des multiples reconstitutions soumises à l'imagination des gens, mais plutôt que le travail sur le passé passe toujours par l'interprétation de ce qui s'est produit. Le rapport au révolu est d'autant plus ouvert qu'il est impossible de l'atteindre immédiatement. Comme nous ne pouvons pas reproduire l'existant antérieur (à moins de le reconstituer artificiellement, ce qui est aussi une interprétation), certains pourront penser qu'il suffit

de l'inventer au service d'une cause ou d'un projet donné.

Le problème est que le réflexe de mémoire, et a fortiori d'histoire, repose en grande partie sur l'exigence de vraisemblance. On ne se souvient pas de n'importe quoi et même si la mémoire peut nous tromper, même si nous pouvons interpréter de diverses façons la multitude de nos souvenirs ou archives, une trame minimale de cohérence et de fidélité à la réalité passée est essentielle. Le travail de faire sens à travers le passé implique donc une dialectique complexe entre la reconstitution, par l'esprit, de ce qui s'est passé, de ce qui était, et le travail de mise en cohérence de ces souvenirs ou traces du passé.

La chose est d'autant plus vraie quand on se place au plan du collectif et non de l'individuel. Le travail de la mémoire, ici, implique nécessairement un échange, une dynamique complexe de partage des expériences, qui aboutit à la conscience et à la conviction commune de ce qu'était le passé, de ce qu'implique le présent, de ce qu'annonce ou de ce que devrait être l'avenir.



Diac3000, 2009. Certains droits réservés (cc)

La lutte à la pauvreté, le combat pour la survie et l'incroyable créativité des classes populaires au cœur de la transformation des démocraties depuis deux siècles, voilà aussi des objets de mémoire et d'histoire. La tâche de se réappropriier les conditions historiques de ces luttes demeure essentielle. Si les groupes citoyens en action ne saisissent pas leur mémoire comme leur histoire, ils seront saisis par elles. Car la maîtrise de l'avenir, en bien comme en mal, est avant tout la maîtrise du temps.

#### Notes

<sup>1</sup> À cet égard, Santayana (1905) affirme que « ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter. »

<sup>2</sup> Le travail de l'historien est différent, même si on ne peut totalement séparer histoire et mémoire, constamment entrelacées dans le travail de reconstruction du passé.

Koselleck, R. (1990). *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.  
Santayana, G. (1905). *The Life of Reason*, New York, Charles Scribner & Sons.

## DOSSIER

*« Le travail de faire sens à travers le passé implique donc une dialectique complexe entre la reconstitution, par l'esprit, de ce qui s'est passé, de ce qui était, et le travail de mise en cohérence de ces souvenirs ou traces du passé. »*

## Souvenirs de la Kabylie

### DOSSIER

Catherine Montgomery

Chercheure  
CAU-CSSS de la Montagne

Directrice scientifique  
Équipe METISS

Professeure associée  
Département de sociologie  
Université McGill

Spyridoula Xenocostas

Directrice  
Centre de recherche et de  
formation  
CAU-CSSS de la Montagne

Amel Mahfoudh

Agente de recherche  
CAU-CSSS de la Montagne

Nadia Stoetzel

Agente de recherche  
CAU-CSSS de la Montagne

Josiane LeGall

Chercheure  
CAU-CSSS de la Montagne

Professeure associée  
Département de  
communications  
UQÀM



SKIXX, 2008. Certains droits réservés (CC)

Mère de deux jeunes enfants et immigrée au Québec depuis 2000, Héla souhaite que ses enfants sachent d'« où vient leur mère ». À travers son récit, nous avons accès à une mise en scène des souvenirs de son enfance et, surtout, une réminiscence de ses origines. De par sa naissance, Héla est tunisienne, mais son récit est parsemé de références à plusieurs autres origines. D'abord, à l'Algérie, car ses parents sont originaires de ce pays ; ensuite, à la Kabylie, région natale de son père et de ses racines berbères ; et, finalement, à Aix-en-Provence, en France, où elle a étudié pendant dix ans. Tout au long de son récit, Héla fait des allers-retours nostalgiques entre ces trois ailleurs, la Tunisie, l'Algérie et la France. Ensemble, ces trois pays forment des lieux de mémoire (Muxel, 1996), c'est-à-dire des lieux sans cesse reconstruits dans les souvenirs du passé familial.

Même si elle est de nationalité tunisienne, ses allégeances sont multiples. Elle a gardé la nationalité et le passeport algériens, en plus d'avoir un pied à terre à Aix-en-Provence. Elle raconte avec émotion l'histoire du peuple berbère qui se croise à l'histoire de sa propre famille. Dans son récit, elle note que la preuve de ce croisement est inscrite dans un livre « écrit par les anciens », dans lequel figurent quelques pages consacrées à sa lignée familiale. Héla fait l'éloge du passé glorieux de ce peuple : « c'étaient des guerriers à l'époque, c'étaient des grands chefs ». L'importance accordée aux origines berbères est également évoquée dans les souvenirs de vacances familiales en Kabylie. Elle se souvient de la beauté des montagnes, des singes dans la forêt, des enfants qui couraient après l'auto et de sa mère qui avait toujours un grand sac de bonbons à leur offrir. La réminiscence de ces voyages suscite des



moments heureux : « Je pleure quand j'y pense, c'est magnifique, magnifique ! Ce sont des souvenirs. »

Les souvenirs de la Kabylie se greffent à d'autres fragments de la mémoire familiale en Algérie, notamment en lien avec le passé colonial du pays. Héla raconte avec fierté la façon dont sa grand-mère, enceinte, a caché des armes sur son ventre dans ses efforts pour soutenir la résistance algérienne. L'année de l'indépendance de l'Algérie, 1962, marque également un point tournant dans son récit. Ses parents quittent alors ce pays pour la Tunisie, où Héla naîtra trois ans plus tard. Toutefois, les raisons de ce déplacement sont scellées par un secret familial : histoire politique ou histoire amoureuse, elle ne le saura jamais. Ici, l'histoire familiale se lie à l'histoire collective.

D'autres souvenirs évoquent la grande mobilité de sa famille. Outre l'Algérie et la Kabylie, elle se remémore des séjours passés à Paris, Aix-en-Provence et dans une villa au bord de la mer à Port Lafayette. La mobilité familiale s'exprime aussi par la valorisation d'une diaspora familiale, plusieurs membres étant dispersés en Angleterre, en France et aux États-Unis. Le thème de la mobilité traverse son récit et définit en quelque sorte sa conception de l'identité familiale : « je te dis, nous sommes une famille d'aventuriers. »

#### *Repères identitaires*

C'est aussi dans les souvenirs du passé que l'on retrouve un lien entre les fonctions de réminiscence et de transmission de la mémoire familiale. Étant maintenant mère, Héla réfléchit à ce qu'elle souhaiterait transmettre à ses propres enfants. Surtout, elle voudrait que ses enfants connaissent leurs origines. Il y a d'abord la Tunisie, pays de sa naissance : « Je rentre tous les ans en Tunisie. Ça me revient hyper cher de rentrer deux mois en Tunisie, mais c'est ce que je transmets à mes enfants ». Elle y a grandi, elle y a vécu au quotidien, elle connaît ses mœurs et ses façons de faire. Elle voudrait montrer aux enfants cette Tunisie, qu'elle nomme « la vraie Tunisie », et non seulement la Tunisie des livres scolaires. En même temps, elle sait que le pays de sa jeunesse a beaucoup changé et que ses enfants n'auront jamais la proximité quotidienne qui leur permet-

trait d'appréhender la Tunisie de ceux qui y vivent. Comme compromis, elle leur parle de son pays, y voyage avec eux en été, les initie à des traditions religieuses et les fait participer à des activités organisées par une association tunisienne à Montréal.

La transmission des origines s'étend également à la Kabylie et à l'histoire berbère : « moi, tout ce que j'ai dans la tête, c'est leur apprendre leurs origines. Je veux les emmener en Kabylie ». Tout comme pour la Tunisie, elle sait que la Kabylie d'aujourd'hui n'est pas la même que celle des souvenirs de son enfance. Elle est tiraillée entre la nostalgie du passé et la réalité du présent, mais tient, dans tous les cas, à ce que ses enfants sachent que leurs racines sont à la fois tunisiennes, algériennes et, plus spécifiquement encore, kabyles. Au-delà des origines en tant que telles, elle souhaiterait surtout leur transmettre le goût de la mobilité : « c'étaient mes plus belles années de jeunesse. J'ai eu une belle jeunesse, magnifique jeunesse [...]. Quelle belle époque, c'était la belle vie. Pour ça que je veux que mes enfants, qu'ils aient... je ne sais pas, la merveille du monde. [...] à mes enfants, je leur transmets ça. L'aventure. »

À travers la fonction réflexive, la mémoire familiale devient en quelque sorte une mesure permettant de comparer les expériences du passé et celles du présent. Dans le récit d'Héla, la nostalgie d'une jeunesse heureuse se heurte à une vision du présent qui, sous plusieurs angles, lui paraît décevante. Comme beaucoup de personnes immigrantes, elle est venue au Québec dans l'espoir de trouver un bon emploi et d'avoir de bonnes conditions de vie pour ses enfants, mais elle se rend vite compte qu'« ici, c'est une autre réalité, c'est une autre vie. » Sa perception de l'immigration est à la fois dure et franche : « Nous, nous sommes une génération foutue, moi j'appelle ça... On est une génération foutue. Quand on a fait l'immigration, je parle d'ici, la vérité. » Elle craint que ses enfants ne soient leurrés par le « rêve américain » et les valeurs de la surconsommation : les *Game-Boy*, les *Dodge Caravan* et les souliers *Nike*. Toutefois, selon Héla, le vrai drame de l'immigration n'est pas tant la dimension matérielle que le fait que ses enfants soient arrachés de leurs racines et que leur repères identitaires soient réduits au plus simple : « Et les enfants, et leurs petits-

« *C'est l'ancrage dans des contextes sociaux qui permet aux individus de se remémorer des événements liés à l'expérience personnelle ou à l'histoire sociale d'une collectivité.* »

enfants et nos arrières petits-enfants. C'est quoi leur culture ? C'est quoi leurs origines ? Ils vont dire, 'Ah oui, je crois que j'avais une grand-mère en Tunisie'... » Malgré ses déceptions, elle fonce dans sa nouvelle vie. Elle a créé son propre emploi, se dévoue corps et âme à ses enfants et se permet quelques folies qui lui rappellent ses années d'aventures.

#### *La mémoire sociale*

Héla a été rencontrée dans le cadre des projets « Roman familial et parcours migratoires » menés au CSSS de la Montagne.<sup>1</sup> Ces projets s'inspirent de l'approche biographique du roman familial (de Gaulejac, 1999 ; Rhéaume et al., 1996 ; Montgomery, 2009). Cette approche invite les participants à raconter leurs parcours individuels et familiaux à la façon d'un « roman », c'est-à-dire à partir d'un récit subjectif structuré autour de divers fragments de leurs expériences de vie auquel peuvent s'ajouter d'autres types de supports jugés significatifs pour les familles (photos, dessins, poèmes, objets, anecdotes).<sup>2</sup> Nos projets s'intéressent surtout à la façon dont les transmissions familiales peuvent servir d'ancrage pour orienter les parcours d'insertion en contexte de migration. La migration est conçue non seulement comme un événement marqué par la rupture mais aussi, et de façon importante, par plusieurs formes de continuité. Dans le processus migratoire, la mémoire familiale agit comme un vecteur de transmission qui relie les expériences pré- et post-migratoires. Le récit d'Héla illustre quelques-unes des fonctions de la mémoire familiale qui permettent aux individus de naviguer entre les multiples « ici et ailleurs » façonnant leurs parcours.

C'est à Halbwachs (1992) que l'on doit l'une des premières réflexions sur la mémoire sociale. À l'instar des traditions psychanalytiques pour lesquelles la mémoire est avant tout une propriété psychique de l'individu, Halbwachs situe la mémoire à la croisée des rapports entre l'individu et la société. C'est l'ancrage dans des contextes sociaux qui permet aux individus de se remémorer des événements liés à l'expérience personnelle ou à l'histoire sociale d'une collectivité. Dans l'interface entre les parcours

de vie individuels et des phénomènes sociaux plus larges, la mémoire familiale prend tout son sens. Comme le suggère Vatz Laaroussi (2007 : 1) : « la mémoire familiale joue ainsi un rôle d'articulation et de co-construction entre l'identité individuelle et l'identité familiale de groupe, mais plus encore, au travers de ses fonctions de transmission, de revivification du passé, de conscientisation d'une trajectoire et d'un temps parcourus, elle ouvre un nouvel espace entre l'individu et le social, entre l'intime, le privé, le collectif et le public ». Ainsi, la famille agit comme médiatrice d'expériences, de vécus et de sens.

#### *Une fiction vraie*

Parler de mémoire familiale ne veut pas dire raconter une histoire définitive, factuelle ou même « véritable ». La mémoire est sélective : elle est reconstruite à partir de référents disparates et fragmentaires. Ainsi, comme le suggère Muxel, « la mémoire familiale est-elle d'abord une histoire personnelle et sa reconstruction. Il y a du roman en elle ; une fiction vraie à travers laquelle l'individu, mobilisant son passé, se donne du sens » (Muxel, 1996 : 9-10). La mémoire familiale servirait trois fonctions précises : la réminiscence d'images-souvenirs qui évoquent des sentiments et événements du passé, la transmission d'un cadre de référence et de valeurs ainsi que la réflexivité qui permet à l'individu de tirer des leçons de l'expérience familiale à partir d'un regard distant et critique.

Dans le récit d'Héla, la mémoire familiale agit à la fois comme un refuge – la reconstruction de moments heureux afin de contrebalancer les déceptions de l'immigration – et une motivation pour l'action. L'inscription des enfants dans une association tunisienne où ils apprennent l'arabe, le maintien de pratiques religieuses, le choix de prénoms ayant une symbolique familiale et des retours fréquents ou prévus dans les lieux de mémoire que sont la Tunisie, la Kabylie et Aix-en-Provence, constituent autant de stratégies lui permettant de naviguer entre l'ici et l'ailleurs. C'est aussi dans ces stratégies que l'on reconnaît le statut d'acteur d'Héla. À travers ses trois fonctions de réminiscence, de transmission et de réflexivité, la mé-

moire familiale constitue une force importante qui informe et oriente cette capacité d'agir.

Le récit d'Héla est présenté ici comme une histoire unique ; un retour réflexif sur les liens à construire entre son passé et son présent. En même temps, son histoire est aussi celle de nombreuses personnes immigrantes avec, bien sûr, des variations et nuances ; la mémoire familiale n'existant pas en isolation. Elle est ancrée dans la vie sociale et prend son sens dans les rapports sociaux et l'environnement qui l'entourent. De ce fait, elle constitue un moyen par excellence pour comprendre plus globalement les enjeux de la transmission en contexte migratoire.

#### Notes

<sup>1</sup> « Roman Familial et la transmission intergénérationnelle chez les familles réfugiés » (Programme Multiculturalisme, CRSH) ; « Le Projet Roman Familial : familles maghrébines et projets migratoires » (CRSH). Chercheurs : C. Montgomery, S. Xenocostas, J. Legall, J. Rhéaume, L. Rachédi, C. Rousseau, M. Vatz Laaroussi, M. Hamez-Spy.

<sup>2</sup> Ces projets étaient menés auprès de familles récemment arrivées au Québec : des familles arrivées comme demandeurs d'asile dans le cas du premier et des familles maghrébines arrivées comme immigrants indépendants dans le cas du deuxième. Au cours des projets, nous avons reconstitué les parcours de trente-huit familles lors d'entrevues approfondies d'une durée de six à huit heures. Les récits étaient structurés autour de plusieurs thèmes tels l'histoire de la famille, les événements et personnages mémorables, la signification des noms propres, les traditions familiales, la migration, les rêves et les projets pour l'avenir, les valeurs éducatives ainsi que d'autres thèmes identifiés par les familles. Nous visons aussi un retour aux familles qui reçoivent une copie de leur « roman », soit un petit livret de quarante à soixante-quinze pages intégrant leur récit et d'autres supports.

- De Gaulejac, V. (1999). *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Halbwachs, M. (1992). (traduction L. Coser). *On Collective Memory*, Chicago, University of Chicago Press.
- Montgomery, C. (2009). « Une valise toujours prête devant la porte. Altérité, récits et demandeurs d'asile », in Gohard-Radenkovic, A. et L. Rachédi (dirs.), *Récits de vie et expériences de la mobilité : nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*, Paris, Harmattan, Collection Espaces Interculturels : 95-110.
- Muxel, A. (1996). *Individu et mémoire familiale*, Paris, Éditions Nathan.
- Rhéaume, J., Chaume, C. et D. Poupard (1996). « Roman familial et trajectoires sociales : le groupe comme outil d'implication et de recherche », *Revue Intervention*, 102 : 83-90.
- Vatz Laaroussi, M. (2007). « Les usages sociaux et politiques de la mémoire familiale : de la réparation de soi à la réparation des chaos de l'histoire », *Enfances, Familles, Générations*, 7, automne 2007 (<http://id.erudit.org/iderudit/017790ar>).



Leandra, 2008. Certains droits réservés ©

# Quand l'institution s'écrit

## DOSSIER

Par les écrits des commissaires de police du 18<sup>e</sup> siècle, pour éclairer les pratiques populaires, les échos de la rue parisienne, la curiosité pour les secrets du roi, les bruits, les rumeurs et le droit de savoir, Arlette Farge (1986 ; 1992) nous a donné la fringale de cette archive, celle qui fait flotter les corps du petit peuple entre un passé et un futur antérieur. On a ainsi redécouvert le goût d'une attention soutenue, un appétit d'entrer de biais dans les vies sans histoire, pour montrer à quel point elles n'en ont pas. De même, avec les écritures des prisonniers, suscitées par le docteur Lacassagne, ou celles des billets d'anarchistes, d'invertis, de vagabonds, de malades à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Philippe Artières (1998) a mis en scène le regard clinique. La mise en scène permet au lecteur de s'y glisser, à la faveur d'un passage clandestin ou d'un changement de plan, et de produire lui-même ses points de suture.

---

Jean-François Laé

Professeur  
Département de sociologie  
Université Paris 8



Leandra, 2008. Certains droits réservés ©

Du côté des écritures contemporaines, le travail pionnier de Bernard Lahire (1993) et de Claudine Dardy (2004) est remarquable par la qualité de leurs observations. L'avantage du sociologue tient dans la connaissance précise des contextes, des informations sur les usages réels, des postures vues et discutées, de l'épaisseur du social en somme. Dans cet enchevêtrement d'écritures et de situations, Daniel Fabre (1997) et Béatrice Fraenckel (1982) ont élargi l'exploration par une ethnographie des espaces domestiques, du travail et des métiers, des croyances et de ce rapport à l'invisible, aux dieux, à l'émotion. L'écriture de soi, l'autobiographie d'un inconnu, des écrits sur des murs, dans une église, un dépôt étrange de documents sans entrée, autant de traces d'histoire en attente de sens et qu'ils prennent en charge.

Par des centaines de photographies d'écritures prises dans un centre d'hébergement pour rapatriés en France, j'ai voulu interroger les conditions d'existence des écritures, tout ce par quoi l'institution se trouve en situation de fonctionner, de se définir et de se reproduire. J'ai essayé de « mettre au travail » les notions sociologiques d'institution, de relation d'aide, de réflexivité, mais aussi les idées d'archives personnelles, d'écritures personnelles et « d'action avec autrui ».

Comment s'écrit une institution sociale ? Comment vit-elle d'écriture ? Comment le dispositif des écritures ponctue-t-il le temps de l'institution, incite-t-il à agir et à réagir, autrement dit, compose-t-il un agencement de lieux, d'emploi du temps et d'hommes pour façonner les conduites ? Si les historiens ont étudié des mains courantes, la sociologie n'en a pas l'habitude. Or, elles recèlent des postures qui éclairent la vie quotidienne.

### *Écritures ordinaires*

Dans *Les nuits de la main courante* (2008), j'étudie les mains courantes des institutions, soit les différents registres pour assurer la continuité du service, noter les écarts et les problèmes rencontrés, signaler une attention particulière à tel ou tel geste. Il en va ainsi chez certains gardiens d'immeuble, infirmières, aides médicales, éducateurs, psychologues et bien d'autres métiers d'accueil et d'orientation. Que faire et comment lire ces mains courantes professionnelles ? À première lecture, l'impression d'éclat est telle qu'elle nous bouscule immédiatement. On n'y voit pas grand chose. Les faits et gestes notés là sont si brusques qu'on se demande s'ils sont vrais. L'idée à poursuivre est la suivante : comment des gestes d'écritures ordinaires président-ils à des activités nouvelles telles administrer ou gérer les affaires quotidiennes de l'institution ?

Il s'agirait de camper dans ce lieu commun de la pratique professionnelle : écrire à plusieurs dans un cahier au fil des jours et des semaines. Gestions d'opérations concrètes, la main courante s'attache en effet à aménager le quotidien, au jour le jour. Par une attention minutieuse aux interactions, la résolution d'un problème, l'approbation d'une procédure ou d'une manière de faire, l'écrit confirme un accomplissement ou son envers, l'empêchement de l'action. L'écriture fait ainsi partie de la gestion d'un territoire commun : une salle, un service, un hall d'entrée, un étage, une rue ou encore, dans le cadre d'une procédure, une opération limitée, un type de personnel, un temps donné. Une autre caractéristique de cette écriture à plusieurs mains est qu'elle est réservée à la lecture « entre collègues » qui se connaissent bien ; de sorte qu'il n'est pas rare d'y lire des mots qui dépassent l'ordre du métier. Sont notés parfois un événement singulier, dont on ne sait que faire, un mécontentement ou une colère. Sous contrainte professionnelle, la main courante est à l'articulation de l'institution, du privé et des pratiques de contrôle continu. Nous avons cherché à suivre de près ces écrits, souvent des scènes mineures, des réponses et des postures, afin d'interroger les enchaînements d'action.

## DOSSIER

« *Les cahiers transforment l'anonyme en connaissance, révèlent les ondes de choc des services publics, la gestion du temps et celle des événements, ne serait-ce qu'en quelques mots.* »

## Contrôle fugitif de la réalité

Ce travail de domestication est un véritable travail de l'écriture sur le travail, où la pensée de celui qui écrit se corrige elle-même. C'est aussi un amplificateur de ce qui s'est passé, de sorte que les mots minimisent la réalité pour ne pas déclencher d'alertes au feu et, en ce sens, il empêche l'action de s'enflammer vers d'autres horizons (signalement, protestation, plainte, tribunal). Dans ce dispositif d'écritures, les ressources partagées forment des présupposés, des formules, des supports pour éclairer l'action et alimenter les biographies institutionnelles.

On l'aura compris, ce ne sont pas là des écrits administratifs au sens fort, mais plutôt le dépôt des regards, des surveillances ordinaires, des formes de subjectivation qui passent par des frottements quotidiens. Les descriptions peuvent changer et plusieurs points de vue se succéder. Ce sont en quelque sorte des brouillons professionnels. Non pas qu'ils soient plus ou moins vrais que les rapports officiels, mais ils indiquent plus aisément l'incertitude ou la brutalité des situations qui n'étonnent pas les initiés.

Par des gestes, postures, techniques, attitudes, dispositions, c'est la contingence qui en commande l'orientation. En marchant dans un couloir, sur un chemin, vers un dortoir, on écrit à l'aller ou au retour. Au ras du paysage des corps, ces regards nous disent le désordre, ce qui ne va pas, l'anormalité, les risques et les dangers. Le contrôle fugitif de la réalité en est l'enjeu. Les cahiers transforment l'anonyme en connaissance, révèlent les ondes de choc des services publics, la gestion du temps et celle des événements, ne serait-ce qu'en quelques mots. Ils montrent aussi combien chaque métier cherche sa grille de lecture, son canevas et ses codes pour dire la réalité. Le quotidien, tel est, en somme, leur terrain d'élection.

## Le sens au quotidien

Si l'impératif de sécurité et de surveillance y préside, on y consigne aussi les coordinations positives de l'action avec les personnes vulnérables. Ne pas prendre de risques inutiles, adapter sa réaction à l'inattendu, faire montre de jugement, signaler le danger à bon escient. Dans de nombreuses situations, la sécurité présente une véritable polysémie et l'écriture peut être l'antidote à la violence et à la faute grossière. Que la prescription d'une dose de médicament soit mal retransmise, qu'une décision soit contredite le lendemain, qu'une règle pratique soit contrariée, et le désordre s'installe dans le service. L'écriture est synonyme



Falk-1984, 2006. Certains droits réservés ©

de continuité : enchaînement, prolongement ou reprise de l'action du service. Veille et permanence supposent de la persévérance. Parce qu'il faut rendre compte par écrit, l'exaspération (qui sourd parfois) est contenue par ce cadre contraignant, la puissance compensée par les limites de la retransmission à un collègue. C'est pourquoi la main courante agit au-delà d'elle-même. Elle rétroagit sur les absents. Elle bride la rude énergie et désamorce la provocation et la colère. Suivant le métier exercé, elle sert à la bonne entente ou inspire la nécessité de la paix. Disons-le, les espaces institutionnels sont couleur de conflits. Que des chocs surgissent, la main courante se lève pour les aplanir. Elle témoigne néanmoins de la forte incertitude qui pèse sur l'action en situation d'aide.

Il faut dire que les travailleurs sociaux éprouvent un profond sentiment d'émiettement et d'isolement dans leurs activités au jour le jour. Dans le travail en institution d'hébergement où le travail de la nuit s'impose, comme pour les personnes âgées et les détenus, il est courant que des professionnels ne se rencontrent pas d'une semaine à l'autre. Tout au plus se croisent-ils dix minutes. Dès lors, comment réduire cette distance et ce sentiment de solitude ? Et comment échanger ?

Les traces consignées dans le cahier avec la réunion de service forment ce dispositif de réciprocité. Pour produire un sentiment d'équipe, une assurance pragmatique se réalise au fil des lignes lues par tous. Pour atténuer les luttes larvées et les rivalités, ce dispositif résorbe les tentations de brutalité et d'intolérance. Les événements dispersés, repris dans la main courante permettent une information synthétisée, rafistolée. En quelques minutes, les fils de la journée ou de la semaine seront tirés pour l'essentiel, un bilan rapide semblant faire cohésion. Malgré la brièveté des instants notés, leur insignifiance parfois, le cahier assure une sorte de permanence. C'est un réservoir de gestes et d'expériences qui requiert une écriture courante, rapide, automatique, de précision et d'humeur parfois. Parce que les mains courantes s'écrivent de façon presque machinale, bien des gestes y sont dits sans justifica-

tion. Or, notre lecture consiste à lever cet « allant de soi », à lire le code sous l'habitude, bref, à interroger le sens de ces métiers au quotidien.

#### *L'emprise sur autrui*

Ce faisant, ces écritures sont conçues comme une contre-source qui éclaire le champ de bataille des lieux d'hébergement. L'institution ne serait plus la seule productrice d'archives. Un cahier de liaison, une lettre personnelle, une boîte à idées et à suggestions, un rapport de ronde de nuit, voilà que les événements s'éclairent autrement.

Qu'avons-nous vu ? Des écrits d'observations, écrits de vérifications, écrits de rondes, écrits d'appels téléphoniques, écrits de bilans, écrits d'actions, écrits de dépositions. Bref, un vaste dispositif d'écritures qui mêle procédures de subjectivation et techniques de contrôle. Au-dessus, les circulaires et les règlements intérieurs prétendent faire la loi. Au-dessous, les lettres personnelles demandent secours et orientent la prise de l'action. Au beau milieu, la main courante veut tenir « son petit monde », par des prises d'écritures qui se superposent, s'écartent, vont et viennent d'une colonne à l'autre. La main courante — ce discret dispositif institutionnel — apparaît comme une *emprise mineure* sur autrui, d'autant plus efficace qu'elle se tient au plus près des corps.

- 
- Artières P. (1998). *Clinique de l'écriture. Une histoire du regard médical sur l'écriture*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Dardy, C. (2004). *Objets écrits et graphiques à identifier*, Paris, L'Harmattan.
- Fabre, D. (1997). *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Farge, A. (1986). *La vie fragile. Violence, pouvoir et solidarité à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette.
- Farge, A. (1992). *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil.
- Fraenkel, B. (1982). *La signature. Genèse d'une signe*, Paris, Gallimard.
- Laé, J.-F. (2008). *Les nuits de la main courante*, Paris, Stock.
- Lahire, B. (1993). *La Raison des plus faibles*, Lille, PUL.

## À la belle étoile

### DOSSIER

Les images défilent comme dans un film accéléré. Les malles d'abord, contenant nos fastes accessoires qui doivent entrer dans un « sept passagers » : casquette rouge ou rose, manteau de nylon bleu et jaune, cul de poule pour la scène de la cuisine collective. Ah oui, ne pas oublier d'acheter les carottes en chemin !



Monokini, 2005. Certains droits réservés ©

Luc Gaudet

Directeur général et  
artistique  
Équipe Mise au jeu

« Tu disais ?  
Attends que je me rappelle...  
C'était en hiver...  
Ah oui, en hiver. Ah oui, là ça me revient.... »

Quarante histoires nous accompagnent sur la route. La route de tous les hivers. Tempêtes de neige à Témiscamingue et au Saguenay ; soleil hivernal au Témiscouata ; moins 35 degrés Celsius dans la Basse-Ville. Les histoires de personnes rencontrées en entrevues, des personnes sans logement ou « mal logées », parfois avec des problèmes de santé mentale, vivant avec les barèmes de l'aide sociale.

« À la fin du mois, plus d'argent ! Et pas mangé assez. [...] Je suis allé à pied, puis là je m'en allais, puis j'ai fait du pouce, espérant que..., puis qu'est-ce que je voyais à travers les windshields, je voyais des consciences qui baisesaient les yeux. Parce que je regardais les yeux, quand je faisais du pouce ».

Arrivés à destination, les accueils de nos hôtes — pour la plupart, des organismes membres du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* — le temps passé dans les salles de représentation avant les rencontres à saisir l'état des lieux, à discuter de l'emplacement de la scène, à placer les chaises pour favoriser la discussion des participants en petits groupes, replacer les chaises encore. Puis ces cafés du matin, l'arrivée progressive des participants et cette fameuse musique *swing* de Benny Goodman pour préparer l'alchimie de nos laboratoires interactifs. Une première mémoire entre en scène : celle du corps.



« la plupart du temps c'est des soupes. Qu'est-ce que tu veux faire avec une soupe dans une journée ? Tu as faim, tu ne peux pas dormir la nuit avec une soupe dans le ventre. Ça fait que quand c'est la journée qu'ils font une soupe, bien je suis fait. C'est pour ça normalement si je suis ici à 4 heures [...] s'il y a une soupe, tu vas entendre : Ah tabarnac ! Parce que ça veut dire qu'on ne dormira pas de la nuit ».

Une tournée provinciale sous le signe du théâtre-forum a eu lieu de décembre 2008 à avril 2009, avec l'objectif de créer une alliance entre le milieu de la recherche, les groupes de défense de droits, le théâtre d'intervention et des organismes du réseau public de la santé et des services sociaux. Les réflexions qui ont alimenté cette tournée provenaient des résultats d'un projet de recherche mené au CREMIS sur la multidiscrimination à l'aide sociale et le risque de se trouver sans logement,<sup>1</sup> des témoignages de médecins quant au rôle qu'ils jouent à l'aide sociale et des résultats d'une recherche menée avec une équipe en CSSS qui intervient de façon novatrice auprès de populations marginalisées.

D'entrée de jeu, notre défi était de créer une dynamique de groupe stimulante par le jeu, la danse, le mouvement, le contact physique, dans un état d'activation et de la rencontre de l'autre. Il paraît que certaines communautés amérindiennes amorçaient leurs grandes rencontres par la danse et le chant pour se rappeler leur nature, leurs ancêtres et leur propre humanité avant de se mettre à discuter et à décider de l'avenir de leur collectivité. Du coup, notre stratégie consistait à former des cellules de discussion afin de permettre au plus grand nombre de prendre la parole.

« Je suis allée m'étendre au parc Victoria, où des gens jouaient au volley-ball, et je me suis endormie, et quand je me suis réveillée, le sac était parti, j'avais donc plus de téléphone, plus de lunettes, plus rien, plus d'argent... parce que le cash était tout là... à la belle étoile »

Nous entamons la présentation de témoignages sous forme de courtes mises en scène interprétées par nos comédiens vaillamment soutenus par nos courageux chercheurs. Le jeu dramatique ponctuant les narrations et dialogues des personnages permettait de donner vie à des situations et d'évoquer des émotions qui pouvaient rappeler les expériences des participants.

---

*« Le jeu dramatique ponctuant les narrations et dialogues des personnages permettait de donner vie à des situations et d'évoquer des émotions qui pouvaient rappeler les expériences des participants. »*

Selon certains adeptes contemporains de la psychologie corporelle, nous porterions en nous les mémoires de nos expériences passées. Ces mémoires comprendraient les réactions que nous avons eues à certaines expériences sensorielles et émotives. Ces modèles de réactions sont parfois bien enracinés et constituent une prédisposition pour nos prochaines expériences.<sup>2</sup> Une de nos stratégies d'intervention en théâtre-forum consiste à ramener aux auditoires ces mémoires d'expériences de discrimination et les sentiments de malaise, de honte peut-être, de frustration qui y sont associés, les réactions de fuite, d'attaque ou d'immobilisme. À la lumière d'analyses menées collectivement et à travers le jeu théâtral, il s'agit ensuite de leur permettre de nommer, commenter, compléter ces représentations afin de pouvoir « reprogrammer » corps et esprits vers une variété de stratégies alternatives efficaces.

*« Puis toi la famille, comment ça se passe ? Est-ce que ça a changé tes rapports le fait de te trouver sur l'aide sociale ? »*

*« Je suis devenu le mouton noir, et ça, c'est comme avoir la lèpre... [Mais] à un moment donné ç'a changé, c'était à Noël, j'étais chez mon père, il vient l'heure de déballer les cadeaux, il dit : "Puis mon Raymond, qu'est-ce qu'on peut te souhaiter pour cette année... te trouver une bonne job ? ... Non mais sans blague, comment va ta santé Raymond ? ... T'sé pour l'échange de cadeaux, même si t'en as pas apporté, tu peux venir quand même, tu sais..." »*

Au *Cabaret de la dernière chance* à Rouyn, je jouais le père de Raymond. Après avoir vu la scène et en avoir discuté en sous-groupes, les participants de la salle s'interrogeaient sur les motivations de ce père. Qu'est-ce qui importait pour lui, sauver les apparences face à son entourage ou prendre le temps de s'informer sur ce que vivait véritablement son fils ? Suivant la tradition de théâtre-forum, nous avons repris la scène et procédé à une exploration des motivations potentielles de ce père à travers l'improvisation, les données de la recherche ne permettant pas de savoir.

Les conversations qui s'en suivirent m'ont permis, à travers mon personnage inventé, de révéler un père impuissant et dépassé face à la déchéance de son fils et en raison de ses propres peurs face à la fermeture de l'entreprise où il travaille (cet enjeu local ayant été amplement discuté pendant la journée). Au fil des échanges, le ton s'adoucissait, le silence prenait sa place. À travers mon personnage, c'est comme si nous étions en train de comprendre, collectivement, une des sources possibles du malaise de ce père. « Pourquoi tu ne lui dis pas que tu l'aimes ? » me suggère une participante de la salle. « Je le sais... » de répondre le père, « puis les "maudits" échanges de cadeaux aussi, je l'avais dit à ma femme qu'on aurait pas dû organiser ça c't'année... » « Pourquoi pas faire un échange de lettres l'année prochaine ? » suggère un autre.

Le temps de cette conversation publique, une déprogrammation du réflexe de peur se produisait chez l'un et le pouvoir de désamorcer des défenses mésadaptées s'exerçait chez les autres. S'ensuivait une sympathique accolade entre les deux hommes puis l'invitation au fils de passer à la maison familiale plus souvent, avec ses amis. Cet instant de théâtre-forum a permis, par l'échange collectif, la reviviscence d'une mémoire affective qui agissait sur les représentations d'un citoyen, sans qu'il en ait conscience. C'est là un des objectifs du théâtre-forum que de faire éclore une parole tant au niveau intime que collectif et social, afin de confronter nos mémoires, d'apprendre à mieux vivre avec soi et les autres.

*« regarde, je suis quelqu'un maintenant... [...] ça m'a permis de remonter la pente. Parce que si ce n'était pas pour ça, je veux dire, regarde, je ne serais pas là comme ça. Une chose est sûre, les conditions où je suis, seraient des conditions selon moi minimales pour s'assurer qu'une personne est non seulement bien traitée mais est dans la capacité de se reprendre en main »*

KevinLallier, 2009. Certains droits réservés ©



À Chaudières-Appalaches, un médecin qui participait à la journée a été invité sur scène pour présenter ses doléances à une sous-ministre (interprétée de façon impromptue par notre comédienne) quant au rôle que les médecins sont obligés de jouer à l'aide sociale.<sup>3</sup> Balayant ses arguments du revers de la main, la sous-ministre lui fait remarquer qu'il est le seul à porter ses revendications. Sur cela, dix personnes se lèvent de la salle et le rejoignent sur scène. Pour elle, il ne s'agit qu'un groupuscule sans importance. La salle se lève en bloc : quatre-vingt personnes de tous les horizons se mettent autour du médecin qui les encourage à expliquer dans leurs mots à la haute fonctionnaire ce qu'ils vivent et comment le mode d'attribution de l'aide financière accordée n'aide pas les choses. La sous-ministre, debout

sur une chaise derrière un rideau sur scène, est quelque peu abasourdie par la tournure des événements et promet de revenir dans la région pour les rencontrer. Acclamations de la foule. Un beau moment de théâtre-forum.

Les images défilent comme dans un film accéléré. Les mallettes d'abord contenant nos fastes accessoires qui doivent entrer dans un « sept passagers » : casquette rouge ou rose, manteau de nylon bleu et jaune, le cul de poule pour la scène de la

## DOSSIER



Ellen vanhoutte, 2007. Certains droits réservés ©

cuisine collective. Ah oui, et sans les carottes ! Les comédiens s'endorment en arrière. Le chemin de retour à la pluie verglaçante. Il est à souhaiter que l'alchimie des mémoires partagées autour de ces histoires de vie puisse dépasser les sphères des individus et des communautés ayant participé à cette tournée.

*« je peux y aller sans me sentir jugée. Tout le monde est égal. Tout le monde, la même affaire. Tu rentres là ; ok les intervenants pas, mais le reste du monde, on est tout égal. On est tous à vivre avec quelque chose, puis un n'est plus mieux que l'autre. C'est ça qui est le fun ».*

## Notes

<sup>1</sup> Le projet de recherche et la tournée ont été subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

<sup>2</sup> « Cette route privilégiée serait celle que nous prendrions automatiquement sans crier gare aussitôt qu'il y aurait une émotion ou sensation ressemblant de près ou de loin aux expériences premières. » (Duchesne, A. (1999). « La mémoire corporelle et les comportements réflexes », *Présence*, 5(2)).

<sup>3</sup> Voir *Revue du CREMIS* (2008), 1(1).

## Le nettoyage bienveillant

Lorsqu'on s'intéresse à la question des populations sans logement au cours des deux derniers siècles en France, on ne peut qu'être frappé par la difficulté à les définir, autant de la part des chercheurs que des institutions publiques.<sup>1</sup> Gens du voyage, nomades, vagabonds, criminels errants, chômeurs volontaires, travailleurs saisonniers à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ; anciens détenus de prison, célibataires en grande désocialisation, personnes ayant des problèmes de santé mentale, toxicomanes, hippies, sans domicile fixe, squatters, travailleurs pauvres, prostitués et jeunes de la rue aujourd'hui.

Ces populations sont difficiles à saisir et débordent constamment l'action publique. Pourtant, elles ne sont pas sans contact avec l'État et les services publics.

Que ce soit de leur propre gré ou à l'initiative des pouvoirs publics, différents types de prise en charge s'établissent entre l'État et ces populations. Par ailleurs, pour devenir objets d'intervention publique, elles ont dû être classées dans des catégories. Quels sont les modes de prise en charge des populations sans logement par l'État français au cours des périodes 1890-1910 et 1980-2008 ? Quels sont les processus de catégorisation qui président à l'action politique auprès d'elles ?

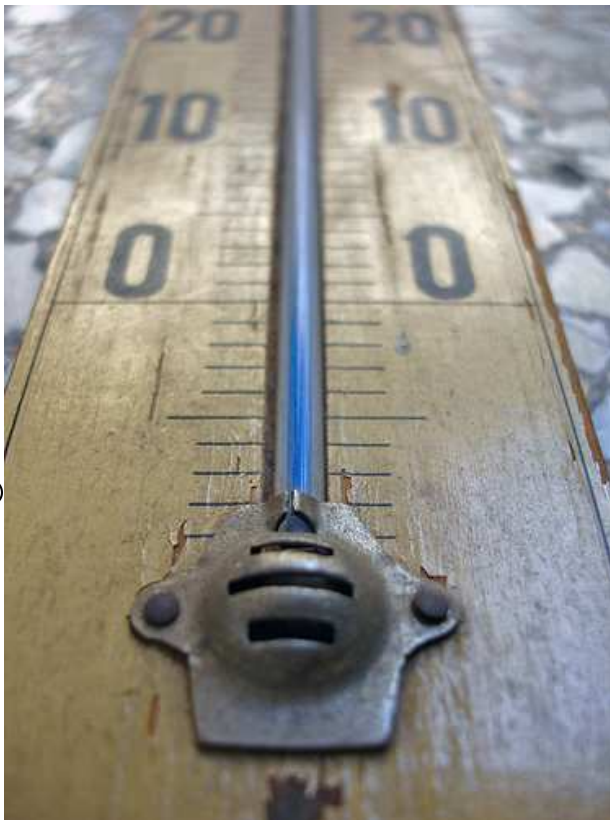
Ces deux périodes, distantes de près d'un siècle de progrès sociaux en tout genre, semblent *a priori* différentes quant au traitement des populations sans logement.<sup>2</sup> Cependant, les transformations socio-économiques - révolution industrielle et exode rural pour la pre-

**PASSAGES**

Baptiste Godrie

Étudiant au doctorat  
Département de  
sociologie  
Université de Montréal

Agent de recherche  
CREMIS



## PASSAGES

« *Le travail apparaît comme une voie de sortie pour la petite partie des personnes sans logement qui sont les plus pourvues en réseau d'aide, diplômées, formations et également, les plus en santé.* »

mière et chômage de masse des années 1980 pour la seconde – brouillent les dispositifs de prise en charge des populations sans logement qui avaient cours jusqu'alors. Dans les deux cas, l'État procède à une redéfinition progressive de ces populations sur le plan administratif et à un resserrement de leur encadrement sur le plan juridique. La mise en perspective des deux périodes permet de jeter un regard critique sur les ruptures et les continuités sur le plan des discours et des pratiques de prise en charge.

#### *Contenir la mendicité*

Un préalable de l'action publique envers les populations sans logement à travers le temps a été de repérer et contrôler leurs déplacements et de les contenir dans des lieux fixes,<sup>3</sup> à l'aide notamment des dépôts de mendicité dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. À cette époque, le traitement de la pauvreté est lié à l'ancrage territorial et on distingue les pauvres résidents qui ont droit à la charité, des autres dénommés vagabonds qui doivent être pourchassés (Gueslin, 2004). Le droit au logement est aujourd'hui au centre des discours et procédés de lutte contre l'exclusion. Le logement durable se détache comme une des finalités des politiques envers les populations sans logement. En témoignent la *Loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion* qui affirme le primat de l'insertion et du retour au droit commun, ainsi que les dispositifs mis en place au sein du *Plan d'action renforcé en direction des personnes sans-abri*, élaboré lors de l'hiver 2006-2007.<sup>4</sup>

Le critère du logement connaît une durabilité notable dans les discours et les mesures mises en œuvre. Une première explication serait d'avancer que l'absence de logement constitue ce qui permet de repérer ces populations. Dans les faits, aujourd'hui, seule une petite partie des populations sans logement vit dans la rue au sens strict. La plupart sont des personnes vivant en hébergement, chez des amis, dans des centres ou dans des squats, ce qui les rend difficilement visibles. Une seconde explication est que l'ancrage territorial permet le contrôle social de populations qui sinon, ne seraient pas

localisables. De plus, le logement demeure un important facteur de normalisation des comportements (Zeneidi-Henry, 2002). Deux perspectives s'ouvrent en effet lorsqu'il s'agit d'assistance : agir sans prêter jugement sur la manière dont les personnes se conduisent ou agir envers celles-ci avec un regard normatif sur ce qu'elles sont et font (D'Iribane, 1996). L'action publique se situe dans la seconde.

#### *Travail punition et travail insertion*

Le travail apparaît crucial dans la prise en charge des populations sans logement, même s'il recouvre un statut différent aux deux périodes. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le travail est à la fois un moyen de punition, un instrument du traitement pénal et un moyen d'employer et de rendre utiles ces populations du point de vue politique. Pour le législateur, les mettre au travail signifie les rendre productives et rembourser ce qu'elles coûtent à la collectivité. Pour les plus progressistes, le travail est perçu comme un instrument d'assistance qui permet de leur donner les moyens d'assurer leur existence dans une dignité minimale. Cette ambiguïté entre assistance et punition est au cœur de la prise en charge et du traitement des populations sans logement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, le couple conceptuel insertion/exclusion occupe l'essentiel des débats politiques sur la prise en charge et le travail de ces populations. Le travail est au cœur des mesures d'« insertion », sans que ce concept ne soit jamais défini avec précision. Si définition il y a, c'est de manière négative en termes de fracture sociale, de rupture, de nouvelle pauvreté et d'exclusion (Roman, 2002 : 90). Lorsque les personnes sans logement ont intégré les ressources, elles sont orientées vers des emplois subventionnés ou des stages de formation. Le travail apparaît comme une voie de sortie pour la petite partie des personnes sans logement qui sont les plus pourvues en réseau d'aide, diplômées, formations et également, les plus en santé.

Toutefois, Soulié (2000) et Guerin (1997) pointent les failles d'un système d'hébergement axé sur l'insertion des plus exclus par le travail.

L'emploi, comme finalité du dispositif et des politiques d'insertion, pousse les plus démunis à travailler dans des conditions précaires et à les responsabiliser de leurs démarches d'emploi et donc, de leurs échecs, ce qui peut renforcer leur marginalité. Considérant le taux de chômage et la situation de ces personnes, l'emploi est perçu comme un « leurre de l'insertion » : « On pourrait dire que l'insertion a été pendant plusieurs années, en dépit du démenti constant de la réalité, le moyen d'entretenir une sorte de fantasme plus ou moins partagé, d'un accès possible à l'emploi pour tous » (Guerin, 1997 : 64). Une séparation entre deux catégories de la population sans logement existe aujourd'hui de manière latente, selon Damon (2002), puisqu'au sein des procédés de réinsertion sont distinguées les personnes « réinsérables » et les autres, cantonnées à des hébergements précaires d'urgence, aux Services d'aide médicale urgente (SAMU) et aux dispositifs de pénalisation.<sup>5</sup>

#### *La « bonne » assistance*

Aux deux époques, un organisme est chargé d'améliorer la coopération entre le public et le privé (avec ou sans but lucratif) dans l'action auprès des populations sans logement. Dès 1896, ce rôle est joué par l'Office central et, à partir de 1994, par le SAMU social. Le premier est un organisme d'État et le second, un organisme indépendant qui vit grâce à des subventions de l'État et d'organismes privés et publics. Ils ont tous deux pour objectifs de centraliser les renseignements sur les populations sans logement et d'améliorer leur prise en charge. D'après la charte de l'Office central, son mandat est de « résoudre les problèmes posés par le paupérisme d'origine industrielle, pour intégrer à l'ordre social et économique ceux que leur dénuement et leurs habitudes prédisposent à la révolte et à l'insurrection et rendent réfractaires ou inap-

tes à la production » (Wagniar, 1999 : 182). Wagniar avance que l'idée derrière cet Office central est de présenter la charité comme la « bonne » assistance ainsi que d'uniformiser et contrôler les « bonnes » pratiques. L'État, au travers de cet organisme, centralise les ressources privées afin d'accroître leur efficacité et veiller à leur bonne organisation.

De son côté, le SAMU social représente aujourd'hui, d'après sa charte, « le premier maillon d'une chaîne qui va de l'urgence à l'insertion ». <sup>6</sup> Il est chargé de répartir les personnes sans logement dans les différentes ressources en fonction de leur état de santé et des disponibilités des ressources partenaires. Le SAMU social, à la différence de l'Office, n'est pas un simple organisme d'administration, mais intervient sur le terrain pour porter secours aux populations sans logement. On constate ainsi une implication plus grande sur le terrain et une imbrication des missions d'information, de coordination et d'action qui regroupent les deux dimensions de soins médicaux et d'interventions sociales.

#### *De l'eau sur le feu*

Il est étonnant de constater, aux deux périodes, la similitude des discours sur l'émergence de ces populations comme d'un phénomène nouveau auquel il faut répondre dans l'urgence. Les deux réponses clés à apporter en cas d'urgence sont, d'une part, des réponses sécuritaires qui ont tendance à stigmatiser les popula-



Michu 633, 2009. Certains droits réservés

## PASSAGES

« *Les individus sont fixés dans des catégories statiques qui leur confèrent une identité administrative et recouvrent la diversité de leurs trajectoires.* »

tions et, d'autre part, des réponses médico-sociales tournées vers le court terme pour mettre un peu d' « eau sur le feu ». Aux deux époques, on note un certain durcissement des peines envers les populations sans logement : au travers du Code pénal de 1810 puis de la *Loi sur la relégation des récidivistes* de 1885 dans les colonies et au travers de la *Loi pour la sécurité intérieure* de 2003 et des arrêtés anti-mendicité pris par les municipalités françaises dans les années 1990.

L'intervention d'urgence est encore aujourd'hui un des fers de lance de l'État en matière d'intervention auprès des populations sans logement. Le dispositif d'aide repose notamment sur le 115 (un numéro gratuit d'appel pour les populations sans logement) qui vise à s'occuper des problèmes les plus urgents en essayant de fournir chaque soir un lit aux personnes qui en font la demande et ce, pour une durée limitée à quelques jours. Ces dispositifs de prise en charge, emprunts de préoccupations médicales, sont certes à l'origine d'actions plus efficaces quant à l'état de santé des populations sans logement, mais ils lui confèrent également des limites puisque l'État a tendance à s'appuyer sur ce seul discours d'urgence au détriment d'actions sociales plus globales et à long terme.

## Gestion aseptisée

Les catégories produites aux deux époques réunissent des personnes avec des situations et des trajectoires différentes au nom d'un seul critère qui est, dans le cas des populations sans logement, l'absence de domicile décent et stable. De plus, les populations débordent toujours ces catégorisations et nombre d'auteurs soulignent la capacité de résistance des populations aux parcours imposés par les pouvoirs publics (Aumercier, 2004 ; Le Blanc, 2007 ; Bouillon, 2005). Cependant, cet échappement des populations aux catégories produites par le politique n'amointrit pas la portée et l'efficacité de l'action publique. De ces catégories découlent des services qui contribuent à figer les populations dans des parcours sans égard à la complexité du phénomène et des situations qui président à leur fondement. Les individus sont

fixés dans des catégories statiques qui leur confèrent une identité administrative et recouvrent la diversité de leurs trajectoires. Au travers de ce processus de catégorisation, l'État légitime son action.

Si, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le message et les pratiques répressives envers les populations sans logement sont bien accordées, la question de la clarté des motifs et de leur accord avec l'action gouvernementale se pose avec acuité pour la période actuelle. On peut s'interroger sur les finalités de dispositifs de prise en charge de plus en plus techniques et d'une gestion quasi aseptisée des populations sans logement. Dans le discours politique, l'insertion se pose comme finalité. Sur le plan de l'action, l'intervention du SAMU social, une des pièces maîtresses de l'action publique contemporaine envers les populations sans logement, est justifiée par des motifs humanitaires. Seulement, si les personnes à la rue ne sont plus emportées contre leur gré et que les intervenants essaient désormais de les persuader que c'est pour leur bien, tout se passe comme si ces dispositifs venaient renforcer par des moyens moins coercitifs et sous un discours humanitaire bienveillant, l'action de nettoyage des rues engagée sur le plan juridique par les municipalités avec les arrêtés anti-mendicité et, par l'État, à travers la nouvelle loi sur la sécurité intérieure.

## Notes

<sup>1</sup> Cet article est issu d'un travail réalisé dans le cadre du mémoire de sociologie de Baptiste Godrie. Voir Godrie, B. (2008). *Les modes de gestion des sans-logement. Un exemple de prise en charge de populations marginalisées par l'État français à la fin des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Montréal. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://hdl.handle.net/1866/2649>.

<sup>2</sup> L'analyse menée dans le mémoire révèle que ces périodes ne sont pas sans lien. Voir notamment le chapitre méthodologique et la conclusion.

<sup>3</sup> Voir Noiriel (2001) en rapport au livret de l'ouvrier établi au début du 20<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> « Toute personne accueillie dans un centre d'hébergement d'urgence devra se voir proposer, en fonction de sa situation, une solution pérenne, adaptée et accompagnée si nécessaire, dans le parc public social, dans le parc privé conventionné, dans un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale), un CADA (Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile), un LogRelais (résidence hôtelière à vocation sociale), une maison relais ou un hébergement de stabilisation » PARSA, adresse URL : [http://www.fep.asso.fr/docs/docs\\_fep/](http://www.fep.asso.fr/docs/docs_fep/)



[veilleexclusion0407.pdf](#).

<sup>5</sup> Voir la *Loi sur la sécurité intérieure* de 2003 qui renoue avec les dispositions du Code Pénal de 1810 et propose des peines allant jusqu'à six mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende en cas de mendicité agressive.

<sup>6</sup> <http://www.samu-social-international.com/charte.php>.

- Aumercier, S. (2004). « La SAMU social. De l'urgence à l'inclusion globale », *Revue du MAUSS*, 2004/1.
- Bouillon, F. (2005). « Une question sociologique, un enjeu social : le « choix » de la pauvreté », in Ballet, D. (dir.), *Les SDF. Visibles, proches, citoyens*, Paris, PUF : 267 - 278.
- Damon, J. (2002). *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF, Le Lien social.
- D'Iribane, P. (1996). *Vous serez tous maîtres. La grande illusion des temps modernes*, Paris, Seuil, La Couleur des idées.
- Guerin, C. (1997). « L'exclusion et son contraire », in Gauthier, A. (dir.), *Aux frontières du social. L'exclu*, Paris, L'Harmattan, Nouvelles études anthropologiques : 41 - 68.
- Gueslin, A. (2004). *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXIème siècle*, Paris, Fayard.
- LeBlanc, G. (2007). *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil, La couleur des idées.
- Noiriel, G. (2001). *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin.
- Pagnier, A. (1910). *Le Vagabond. Ses origines. Sa psychologie. Ses formes. La lutte contre le vagabondage*, Paris, Éditions Vigot Frères.
- Roman, D. (2002). *Le droit public face à la pauvreté*, Paris, L.G.D.J.
- Soulié, C. (2000). « Le dualisme du réseau d'hébergement pour personnes sans abri à Paris », in Marpsat, M. et J.-M. Firdion (dirs.), *Le foyer et la rue*, Les cahiers de l'INED, No. 144.
- Wagniat, J.-F. (1999). *Le vagabond à la fin du XIXème siècle*, Paris, Belin, Socio-histoires.
- Zeneidi-Henry, D. (2002). *Les SDF et la ville, géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal.



Elleevanhoutte, 2009. Certains droits réservés ©

# Oser prendre position<sup>1</sup>

## PRATIQUES

---

Nancy Keays

Infirmière chef d'équipe  
Équipe itinérance  
CSSS Jeanne-Mance

Membre du CREMIS

Propos recueillis par

Pierre-Luc Lupien

Étudiant à la maîtrise  
Département de  
sociologie  
Université de Montréal

Agent de recherche  
CREMIS

La pratique *outreach*, aussi appelée dépistage proactif, consiste à aller à la rencontre des personnes itinérantes pour leur proposer des soins, sans quoi elles n'auraient aucune attention particulière et seraient laissées à elles-mêmes (McKeown et Plante, 2000). Sur le terrain, nous sommes souvent des témoins impuissants de la détérioration graduelle de la santé d'individus souffrant de troubles mentaux graves et persistants ainsi que de leur perte de dignité humaine. Sans qu'ils ne soient considérés comme « dangereux », ces individus sont, à mon avis, parfois abandonnés à eux-mêmes sous le couvert de la protection de leurs droits. Comment tracer la limite entre la responsabilité professionnelle et les droits fondamentaux des individus à refuser des soins ? Jusqu'où est-il éthique d'imposer une intervention ou, au contraire, de ne pas intervenir ? Ces questions reviennent constamment dans notre pratique et les réponses ne sont pas simples.

En 1998, lorsque j'ai quitté les soins intensifs du centre hospitalier où je travaillais depuis sept ans pour venir pratiquer en santé communautaire au CLSC des Faubourgs, j'étais loin de connaître les défis qui m'attendraient quelques années plus tard. J'ai joint l'équipe itinérance<sup>2</sup> en avril 2002. Rien de ma formation en soins infirmiers, ni de mon parcours professionnel ne m'avait préparée aux défis du soin à des personnes en situation de pauvreté, de grande précarité et de désocialisation extrême. Alors qu'à l'hôpital le patient doit se plier au cadre de l'institution, les situations rencontrées dans la

rue demandent souvent au soignant de s'adapter au milieu du patient. La prise en compte de la dimension sociale est au cœur même de la pratique. Il ne suffit pas de donner des soins, il faut d'abord créer un lien de confiance avec les usagers potentiels. Pour ainsi dire, la tâche normale de l'infirmière, reposant surtout sur son savoir-faire, se voit complexifiée par la prise en compte de la réalité sociale de l'usager et les nombreux dilemmes éthiques se posant dans l'intervention.

### *Un nouvel équilibre*

Dans le cadre du travail de l'équipe itinérance, nous observons des différences entre les personnes qui consultent la clinique du CLSC des Faubourgs, celles qui sont rencontrées dans les ressources communautaires et les personnes qui sont rencontrées en *outreach* urbain. Les individus qui consultent au CLSC sont souvent plus investis, bien que maladroitement parfois, dans leur tentative de stabiliser leur vie.

Parmi les services offerts par l'équipe, l'approche *outreach* est favorisée pour les personnes ne fréquentant ni les ressources communautaires, ni les services de santé, comme cela peut être le cas pour les personnes souffrant de troubles mentaux graves et persistants. Effectivement, ces dernières se montrent souvent difficilement accessibles et plutôt réfractaires aux interventions. Cette méfiance à l'égard des services peut être amplifiée par leurs pathologies mentales.

Une infirmière de l'équipe itinérance reçoit un signalement d'une policière inquiète pour une dame de quarante ans qui semble enceinte de sept mois. Cette dame circulait toute la journée en poussant un grand chariot d'épicerie contenant ses sacs d'effets personnels et de cartons. En l'observant, l'infirmière note que la dame a effectivement un ventre rond avec une protubérance ombilicale. Elle parle seule et dort sur un palier de béton à la porte d'un commerce à louer. Plusieurs tentatives pour lui parler échouent, la dame refusant qu'on s'adresse à elle et semblant très méfiante. Elle dit néanmoins ne pas être enceinte, tout en refusant de passer un test de grossesse ou d'avoir une consultation médicale. Par précaution, un signalement est d'abord fait à la Direction de la Protection de la Jeunesse. Considérant les risques et les symptômes qu'elle présente, une requête pour évaluation psychiatrique est demandée. Lorsque le diagnostic médical final tombe, il s'avère que la dame n'est pas enceinte mais souffre d'un cancer de l'utérus très avancé.



Citizenit, 2008. Certains droits réservés (cc)

**P  
R  
A  
T  
I  
Q  
U  
E  
S**

Les personnes rencontrées en *outreach* sont les plus avancées dans le processus de désocialisation. À cette phase, elles sont « habituées » à leur nouvel environnement, le monde de la rue étant maintenant connu et une routine s'étant installée. Elles se sont constituées de nouveaux repères et retrouvent un équilibre. Celles ayant des troubles mentaux moins sévères souffrent autant des privations engendrées par leur état que de la maladie elle-même (par exemple solitude et isolement). Les espaces sociaux valorisants leur sont peu accessibles.

#### *Du savoir-faire au savoir-être*

Dans la pratique de l'*outreach*, il faut bien souvent se contenter de saluer les personnes sans trop insister. Le contact répété et régulier est garant du développement des liens de confiance. Les personnes savent que l'infirmière viendra régulièrement. Si elles dorment lors du passage de l'intervenante, cette dernière aura laissé sa carte pour laisser savoir qu'elle est passée. L'importance de ce savoir-

être est d'autant plus évidente lorsque nous sommes en présence de personnes manifestant des symptômes de troubles de santé mentale. Dans cette situation, la moindre faille ou la moindre intrusion peut signifier une perte de confiance quasi-définitive. En comprenant mieux la vie des personnes itinérantes, le processus de désocialisation et les facteurs structurels qui mènent à l'itinérance, l'adoption d'un savoir-être conséquent est facilitée. Lorsque le personnel soignant connaît mieux les contraintes sociales et structurelles qu'elles subissent, les attitudes de jugement s'en trouvent limitées.

Nous arrivons au point le plus important des « exigences » de la pratique infirmière auprès des personnes itinérantes : le savoir-être. Le respect de la personne et l'absence de jugement sont des aspects essentiels à la relation. Toute faille peut compromettre le processus de soin amorcé ainsi que la santé de l'individu.

La patience et l'attitude de non-intrusion n'impliquent cependant pas de rester muets devant

les problèmes que nous percevons. Au contraire, il faut oser aborder les sujets parfois délicats. Chaque interaction peut déboucher sur un épisode de soins bénéfique pour la personne. Ce fut le cas pour un monsieur que nous rencontrions souvent en *outreach*. Il était très en retrait. Il manifestait plusieurs symptômes de la schizophrénie. Nous nous contentions de le saluer. Un jour, nous avons constaté qu'il boitait. On lui a proposé de venir à la clinique et il a fini par accepter. En retirant son soulier, nous avons constaté une cellulite (infection) au pied dans un état si avancé que cela aurait pu affecter son os. Sans ce contact régulier et sans avoir pris les devants, la situation de cette personne aurait pu se détériorer gravement.

#### *Résistance et reconnaissance*

Des dilemmes plus complexes se posent lorsque nous rencontrons des personnes qui ne sont pas nécessairement conscientes de leur situation et refusent tout soin. Au sens strict de la loi,<sup>3</sup> en l'absence d'une dangerosité immédiate, on ne peut contraindre quelqu'un à recevoir des soins, ce qui est le cas de plusieurs personnes rencontrées dans notre pratique. L'intervention doit alors se limiter à des visites hebdomadaires afin d'établir des liens de confiance et communiquer aux personnes nos observations et inquiétudes quant à leur état de santé. La surveillance exercée est toutefois plus intense lors des périodes de chaleur accablante ou de temps froid. Il n'en demeure pas moins que la santé de ces personnes se situant dans une zone grise se détériore lentement par le mode de vie dans la rue qui les expose à de nombreux risques.

Ce critère de « dangerosité » demeure cependant assez flou. Deux courants de pensée se confrontent quant à son interprétation. D'un côté, on affirme qu'il faut être plus intrusif et forcer certaines personnes à recevoir des traitements. On estime alors que leur désir de ne pas recevoir des soins n'est pas un choix éclairé mais plutôt la conséquence de leur maladie non traitée. D'un autre côté, certains défendent plutôt le droit du client de ne pas avoir de traitement en cas de maladie, les effets secondai-

res et les conséquences étant parfois pires que les symptômes de la maladie elle-même.

*Un jeune homme de 26 ans, atteint d'une schizophrénie paranoïde, se promenait nu-pied au centre-ville, les vêtements souillés d'urine et d'excréments. Ce dernier n'avait plus accès aux organismes communautaires car il refusait de prendre une douche et dégageait une odeur insupportable. Il nous a fallu plusieurs semaines d'observation pour identifier une potentielle dangerosité. Nous avons fait une requête pour évaluation psychiatrique. Il était très fâché. Après deux mois de traitement, il a eu congé de l'hôpital et s'est présenté au CLSC. Le jeune homme très négligé, épouvantablement sale que j'avais connu deux mois plus tôt, s'était transformé en jeune homme propre, avec un discours plus cohérent. Je n'ai pu m'empêcher de lui demander : « Te souviens-tu comment tu étais il n'y a pas si longtemps ? » - « Je ne m'en souviens pas vraiment », me dit-il, « mais je te remercie parce que je serais mort dans la rue. »*

Un autre élément qui n'est pas considéré par la loi actuelle est la perte de dignité. Prenons l'exemple d'une personne ayant un problème de santé mentale ou un trouble cognitif et qui n'est plus capable de prendre soin d'elle-même, n'a plus aucune hygiène, urine et défèque dans ses pantalons, et refuse tout soin. Au sens strict de la loi, il ne serait pas permis de la contraindre et de l'emmener à l'hôpital contre son gré ; uriner et déféquer dans ses pantalons n'étant pas considéré comme dangereux. Il n'en demeure pas moins que la dignité de la personne est grandement compromise. Nous sommes placés dans des situations où nous devenons des témoins impuissants d'un individu en perte complète de dignité et pour lequel la loi nous empêche d'intervenir. Notre pratique nous montre que certaines situations se prêtent à des interventions imposées, cela sous d'importantes réserves et avec beaucoup de parcimonie, sans promouvoir de faire des ordres de Cour et des gardes en établissement pour tous et à tout propos. Revenons à ce jeune homme de vingt-six ans. Il est présentement en chambre et a un suivi en santé mentale. Il travaille dans une compagnie d'ébénis-

terie. De résistant à toute intervention, il a fini par manifester de la reconnaissance envers la personne qui l'a obligé à recevoir des soins.

#### Exister socialement

Face à ces situations délicates, la pratique infirmière en santé communautaire requiert un désir de comprendre la réalité sociale des personnes itinérantes, un savoir-être particulier témoignant de cette compréhension et un sens de l'éthique allant jusqu'à la prise de position sociale et politique. Des pratiques alternatives peuvent ainsi être mises en place. Par exemple, à la clinique itinérante, un psychiatre, en collaboration avec une infirmière et une travailleuse sociale, anime un groupe de discussions thérapeutiques. Ce groupe, formé de personnes en situation d'itinérance ou récemment sorties du milieu, se réunit mensuellement et discute de sujets déterminés par les participants. La participa-

tion à ce groupe leur procure un espace pour exister socialement, pour s'exprimer sans être jugé, pour partager des expériences positives ou négatives, des peurs et des angoisses ou encore, pour s'affirmer comme citoyens et prendre position par rapport à des enjeux socio-politiques. Le groupe sert de contenant sécuritaire et de soutien lorsque les discussions suscitent plus d'émotions. Ces rencontres mensuelles sont pour certains leur seule activité sociale et favorisent la création de liens sociaux.

En raison du caractère social et éthique du travail en itinérance, l'infirmière doit rompre avec sa traditionnelle obéissance héritée du passé militaire et religieux de la profession pour oser prendre position sur des questions de société. Étant souvent parmi les seuls professionnels de la santé à côtoyer les personnes itinérantes en *outreach*, elle a la responsabilité d'exprimer son point de vue et de s'engager socialement.



Dirac3000, 2006. Certains droits réservés

## PRATIQUES

#### Notes

<sup>1</sup> Dans cet article, il s'agit avant tout de présenter les grands traits du travail infirmier auprès de la population itinérante en me fondant surtout sur mon expérience. En aucun cas, il n'est question de substituer mon point de vue à celui des autres intervenants ou de valoriser ma seule contribution à l'équipe.

<sup>2</sup> L'équipe itinérante est une équipe du CSSS Jeanne-Mance créée en 1990. Elle est formée de différents intervenants provenant de multiples horizons disciplinaires (travail social, sciences infirmières, psychoéducation, médecine, psychiatrie), chacun apporte à l'équipe son point de vue, son expertise et son expérience propre. La force de l'équipe repose d'ailleurs sur cette diversité. Face à la complexité du phénomène de l'itinérance, adopter une seule lecture limiterait non seulement notre compréhension mais aussi notre capacité d'agir.

<sup>3</sup> Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui L.R.Q. Chapitre P-38.001

McKeown, T. et M.-C. Plante (2000). « L'équipe itinérante du CLSC des Faubourgs de Montréal », dans Laberge, D. (dir.), *L'errance urbaine*, Québec, Éditions MultiMondes.

## Pour un temps de réflexion

### PRACTIQUES

*La troisième journée annuelle des CSSS Centres affiliés universitaires s'est tenue à Montréal le 27 mai 2009. Cette journée a permis de réfléchir sur des questions et des dilemmes éthiques qui se posent en CAU-CSSS et sur leurs répercussions possibles sur les soins et services offerts. Elle réunissait des gestionnaires, des intervenants, des chercheurs et des employés œuvrant à la mission universitaire rattachés aux différents CAU-CSSS. Les présentes réflexions sont issues de nos discussions durant la préparation de l'événement en tant que comité organisateur, ainsi que des échanges entre les participants lors de la journée.<sup>1</sup>*

Éric Gagnon  
CAU-CSSS de la Vieille-  
Capitale

Jeanne-Marie Alexandre  
CAU-CSSS de la Montagne

Christine Brassard  
CAU-CSSS Jeanne-Mance

Christiane Gendron  
CAU-CSSS Jeanne-Mance

Kevin Hayes  
CAU-CSSS Cavendish

Doris Lafrenière  
CAU-CSSS de la Vieille-  
Capitale

Christopher McAll  
Université de Montréal  
CAU-CSSS Jeanne-Mance

Julie Paquette  
CAU-CSSS de Bordeaux-  
Cartierville-St-Laurent

Le travail dans un Centre de santé et de services sociaux (CSSS), pour y donner des soins, accompagner des individus et des groupes ou encore, faire de la prévention, soulève immanquablement des questions d'éthique. Si ces questions sont, pour une part, semblables à celles qui prévalent dans d'autres milieux de soins et d'interventions, elles sont aussi particulières et se posent différemment. En effet, l'intervention en CSSS se fait souvent auprès de populations marginalisées et vulnérables, d'individus qui ont connu ou connaissent des expériences éprouvantes (maladie, isolement, violence) ou qui vivent dans des situations matérielles et sociales difficiles (pauvreté, itinérance). L'intervention dans le milieu de vie des personnes, sur des questions touchant leur quotidien (logement, alimentation, revenus, intégration au pays d'accueil, handicap ou perte d'autonomie) demande souvent de travailler en interdisciplinarité et en partenariat, avec différents professionnels du domaine de la santé et des services sociaux, et peut être

l'objet de divergences, voire de conflits de valeurs.

Dans le cas des six CSSS ayant une désignation de centre affilié universitaire (CAU), à la mission de soins et de services se greffe une mission universitaire, c'est-à-dire une contribution importante à la formation de futurs intervenants, au développement de projets de recherche ainsi qu'au soutien à l'expérimentation, à l'innovation et à la réflexion sur les pratiques. Les activités d'enseignement et de recherche soulèvent d'autres enjeux qui parfois s'ajoutent ou complexifient les dilemmes éthiques soulevés dans le cadre des interventions quotidiennes. Quels sont ces enjeux ? Comment influencent-ils à la fois la recherche, les décisions cliniques et le contenu de l'enseignement ?

#### *Des dilemmes quotidiens*

Un nombre important d'intervenants et de gestionnaires qui travaillent en CAU-CSSS s'engagent à encadrer des étudiants ou à participer à des activités de recherche. Ce double ou même triple rôle peut cependant entraîner des conflits de valeurs, remettant en cause la priorité accordée à l'un ou l'autre de leurs rôles. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, de contraintes budgétaires et de listes d'attente, à laquelle des missions de l'établissement l'intervenant ou le gestionnaire doit-il donner la priorité ? Quelles places est-on prêt à faire à l'enseignement et à la recherche dans un tel contexte ? Les exigences respectives des missions des CAU-CSSS sont à la source des premiers dilemmes éthiques discutés. Faire des choix, réaffirmer ses engagements et réfléchir sur la manière de s'acquitter de ces missions demandent à tous de prendre un certain recul

pour clarifier des positions qui ne sont pas toujours claires.

Les conflits ou les confusions entre ces différentes missions se traduisent parfois en une instrumentalisation des stagiaires, des intervenants ou des usagers. Dans certains contextes, les stagiaires sont perçus comme une main-d'œuvre bon marché, pouvant donner des services et répondre aux demandes qu'on ne parvient autrement à satisfaire. Or, ces étudiants sont d'abord et avant tout en stage pour se former et profiter de l'expérience de leur superviseur. Cela pose la question de la nature et des objectifs poursuivis en stage, du temps que les intervenants doivent consacrer à la supervision, de la relation qu'ils développent avec les stagiaires et du modèle d'intervention qu'ils incarnent et contribuent à transmettre. Quelles sont leurs responsabilités à l'égard des stagiaires et des usagers ?

Les intervenants peuvent également faire l'objet d'une instrumentalisation. Ils seront utilisés pour les fins de recherche, comme informateurs-clés dans un projet portant sur les pratiques d'intervention ou pour faciliter le recrutement des participants parmi les usagers du CSSS. Or, souvent, les intervenants ne sont pas aussi libres d'accepter ou de refuser de participer à un projet de recherche quand celui-ci leur est présenté par leur supérieur immédiat. Il arrive aussi que les chercheurs se soucient peu des bouleversements que leur projet peut occa-

sionner dans le travail des intervenants (désorganisation ou interférence dans la relation avec les usagers par exemple) ou encore, ne tiennent pas compte de leur jugement et de leur analyse des situations. Ceci soulève des questions touchant la responsabilité des chercheurs quant à leur relation avec les intervenants et les gestionnaires et à leur façon de conduire leurs projets dans l'établissement.

Quant aux usagers, ils sont encore trop souvent traités comme des objets d'investigation et d'intervention que l'on catégorise selon leur « vulnérabilité », sans se soucier des effets stigmatisants et dévalorisants que peuvent avoir ces diagnostics et ces catégories d'analyse. Loin de n'être que des « usagers » des services ou de se réduire à une « problématique », un « déficit » ou une difficulté, les clients du CSSS ont des projets, des interrogations et des attentes. La participation de ces personnes à l'un ou l'autre des projets de recherche de l'établissement soulève la question des impacts de la recherche sur ceux qui y participent, des attentes qu'elle suscite et enfin, de l'accès aux résultats. Comment interroger les personnes sur leurs difficultés, leurs échecs ou leurs malheurs sans accroître leur souffrance ou leur sentiment d'impuissance ? Comment parler de ces expériences, les décrire et les expliquer sans en donner une image stéréotypée, misérabiliste ou culpabilisatrice ? Qu'offrir aux participants en retour de leurs témoignages ? Que peuvent-ils attendre de la recherche ? Que peut raison-



M/za831\_2009, Certains droits réservés ©

nablement leur promettre le chercheur quant aux retombées de son étude ? Ce sont des questions qui se posent quotidiennement en CAU.

#### *Réflexion et jugement*

Plus qu'un ensemble de règles, de prescriptions et d'interdictions, l'éthique est une réflexion sur ces règles et sur les principes et motifs qui guident les actions. Elle est un retour critique sur la pratique, sur les modes d'action et les objectifs poursuivis, sur les principes qui guident le travail et lui donnent sens. Davantage que l'application d'un code ou d'une théorie morale, elle est d'abord un effort de clarification : de la situation et des difficultés qu'elle soulève, des mots et des principes qui nous servent à interpréter cette situation et à justifier nos actions (le respect, la dignité, le bien de la personne), des dilemmes qui se posent lorsque deux principes ou finalités entrent en contradiction. L'éthique, tant en intervention qu'en recherche, commande de s'arrêter pour se demander ce qui, dans nos décisions, pourrait causer gêne et embarras. Quelles sont les répercussions possibles de nos actions, quels buts poursuit-on en priorité, quelles sont les options et quel est, dans la situation, le meilleur des choix ? La réponse est parfois de devoir renoncer à intervenir ou à interroger, choisir de se taire ou remettre en question sa pratique ou la manière dont la recherche est conduite.

L'éthique, c'est l'exercice du jugement, et si les stages de formation pratique ont précisément pour objectif le développement du jugement professionnel, l'éthique devrait par définition faire partie intégrante du stage. Intervenants et stagiaires, chercheurs et gestionnaires prennent des décisions qui s'appuient non seulement sur des faits et des pratiques reconnues



Kreativ, 2006. Certains droits réservés (cc)

comme efficaces, mais aussi sur des valeurs et des normes, dans un souci de l'autre et en tenant compte des conséquences qu'auront sur lui leurs décisions. Favoriser la réflexion sur les dimensions morales de l'intervention, de la supervision de stages et de la recherche devrait être au cœur de l'enseignement, tout comme de la pratique quotidienne des intervenants et des gestionnaires.

L'éthique ne saurait être réservée aux seuls chercheurs, intervenants et gestionnaires. Elle doit interpeller les individus et les groupes qui prennent part aux recherches et sur lesquels portent les interventions. Ceux-ci ne doivent plus être envisagés uniquement comme des



objets pour l'intervention et la recherche, mais comme des sujets moraux, qui participent à la réflexion sur les pratiques et peuvent influencer les valeurs guidant la recherche, l'enseignement et l'intervention. Il devient nécessaire de passer d'une éthique de la protection des individus à une éthique de la participation.<sup>2</sup> Différentes expériences ont déjà été tentées en ce sens ; d'autres encore peuvent être imaginées et mises en pratique.

Deviens alors essentiel pour la conduite éthique d'une recherche que soit favorisé l'accès aux résultats des recherches, leur appropriation et leur critique par les personnes qui y ont pris part ou à qui les résultats sont destinés. Favoriser cet accès, c'est éviter l'instrumentalisation de tous ceux qui ont participé, de près ou de loin à la recherche ; c'est influencer les rapports entre les experts et les citoyens, entre ceux qui ont le pouvoir de décider et ceux qui en sont dépourvus ; c'est permettre à ceux qui sont l'objet des interventions et des analyses d'en devenir les sujets ; c'est aussi, pour les chercheurs, se donner l'occasion d'élargir leur réflexion et leur compréhension des situations étudiées.

#### Espaces de discussion

Si l'éthique est réflexion et jugement, il faut disposer d'espaces et de moments pour permettre à ceux qui souhaitent réfléchir de s'arrêter, de discuter et de s'interroger sur ce qu'ils font. De nouveaux espaces de discussion doivent être imaginés afin de faire place à la parole de tous. Les usagers doivent aussi être interpellés et leurs savoirs, réflexions et imagination, intégrés à la discussion, si l'on veut repenser l'intervention, l'enseignement et la recherche.

Si la réflexion éthique ne saurait se passer de l'expérience des multiples comités d'éthique (recherche, enseignement et clinique), elle ne devrait cependant pas s'y restreindre. Il faut « débureaucratiser » l'éthique qui est trop souvent ramenée à l'obtention d'un consentement, au respect de la confidentialité et des procédures standardisées ou à l'application mécanique de normes. Le rôle des comités peut être re-

pensé de manière à soutenir la réflexion, soulever des questions difficiles touchant les conflits entre les différentes missions des CAU-CSSS, mettre en cause les finalités de l'enseignement ou de la recherche ou encore mettre à jour les conflits d'intérêts entre intervenants, chercheurs et groupes sur lesquels portent les interventions ou la recherche. La réflexion éthique peut et doit se rapprocher de la pratique quotidienne tant de l'intervention, que de l'enseignement et de la recherche. Entre l'éthique de l'enseignement, de la recherche et de la clinique, il faut également penser les liens et les chevauchements, et non en faire des domaines séparés.

De par leur mission universitaire, les CAU-CSSS ont la responsabilité de développer des approches originales et de les promouvoir auprès de leurs partenaires et des autres établissements du réseau. Ils peuvent exercer un certain leadership touchant la réflexion éthique. L'enseignement et la recherche ne sont pas uniquement sources de dilemmes et de conflits d'intérêts ou de missions. Par leur mission universitaire, les CAU-CSSS ont l'occasion et le moyen de penser autrement les questions éthiques, de faire participer à la réflexion non seulement les intervenants, chercheurs et gestionnaires, mais également les usagers et les stagiaires et de développer des approches originales pour intégrer la réflexion éthique aux différentes pratiques. Les CAU-CSSS doivent devenir des lieux qui favorisent le partage, l'innovation et la confrontation des savoirs et des expériences.

L'éthique, c'est s'interroger sur les finalités et les moyens des pratiques, en regard de nos propres valeurs, mais aussi de celles des individus et des groupes visés par ces interventions. L'éthique, c'est se questionner sur la manière dont notre travail permet aux personnes et aux groupes que nous côtoyons dans toutes nos sphères d'activités de donner un sens à leur histoire et leur situation. L'éthique, c'est se poser des questions sans avoir toujours la réponse, mais être certain d'au moins une chose : malgré la pression et le manque de temps, il faut s'y arrêter et y consacrer du temps.

---

*« Les usagers doivent aussi être interpellés et leurs savoirs, réflexions et imagination, intégrés à la discussion, si l'on veut repenser l'intervention, l'enseignement et la recherche. »*

## Notes

<sup>1</sup> On ne saurait, dans les limites de cet article, rendre compte de l'ensemble des discussions. On se limitera ici à rappeler quelques idées importantes de manière à soutenir une réflexion qui devrait être permanente dans nos milieux d'intervention, d'enseignement et de recherche.

<sup>2</sup> On se reportera à l'article de Gaudet, L. (2008). « De la protection à la participation », *Revue du CREMIS*, 1(3), automne 2008.

## PRATIQUES

Les médias du CREMIS

Communauté de pratiques  
et santé mentale

Par Mario Poirier  
TÉLUQ, UQÀM

Mercredi le 14 octobre 2009  
12h à 13h30  
CREMIS, CSSS Jeanne-Mance  
1250 rue Sanguinet  
Salle 451  
[www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

Pablo\_uy, 2009. Certains droits réservés

## Ethnographie des pratiques en petite enfance

En réponse à l'augmentation des coûts et aux limites indiscutables de la médecine curative, au Canada et ailleurs, une attention de plus en plus poussée est portée aux services de médecine préventive, aux soins de santé primaires ainsi qu'au rôle des départements de santé dans le maintien de la santé publique (WHO, 2008). Dans ce contexte, la prévention des maladies infantiles se dresse comme une priorité d'action, même si les questions de la « santé pour tous » et de la réduction des inégalités de santé subsistent (WHO, 1978, 1999 ; CPHA, 2008). Plus précisément, l'impact des déterminants sociaux de la santé sur le développement des jeunes enfants ainsi que la santé, le bien-être et l'intégration socio-économique au cours de leur vie sont au cœur des préoccupations de l'État.

La « transmission » intergénérationnelle des inégalités sociales de santé et de bien-être a été attribuée à nombre de facteurs, tels la santé et les habitudes de vie de la mère (ou même de la grand-mère) durant la grossesse, les comportements parentaux ou l'environnement. Les « carences » au niveau familial durant les premières années de la vie auraient chez l'enfant des impacts sur le développement cognitif, social et émotionnel, le parcours scolaire et professionnel, la morbidité et la mortalité à l'âge adulte ou l'apparition de problèmes sociaux tels la délinquance et la criminalité (WHO, 2007 ; 2008). Malgré l'importance croissante accordée à cette perspective, le rapport entre les difficultés lors des premières années de la vie ainsi que l'état de santé et de bien-être à l'âge adulte n'est pas si direct. À ce sujet, Marmot et Wilkinson (2001) démontrent que le gradient social de santé dépendrait davantage des trajectoires psychosociales et du sentiment de subir un traitement inégal par rapport à un groupe de référence.



Leanda, 2008. Certains droits réservés

**DÉMARRAGES**

Leah Walz

Chercheure post-doctorale

Chaire Approches communautaires et inégalités de santé  
Université de Montréal

### Un constat troublant

Au Québec, les visites au domicile des mères ou des familles avec de jeunes enfants par des infirmières ou autres professionnels se sont institutionnalisées comme stratégie pour la santé et le bien-être dans la petite enfance. Bien qu'il s'agisse d'un service universel, dans la plupart des cas, ces visites s'adressent à des populations ciblées. L'efficacité à court et à moyen terme de ces visites a été évaluée par une série de recherches quantitatives, mais leurs résultats, parfois biaisés, ne font pas consensus – cela pouvant être expliqué par l'incomplétude de l'implantation du programme. Ainsi, Bull *et al.* (2004) suggèrent l'usage d'autres sources d'information pour évaluer l'impact des visites à domicile, incluant l'étude des pratiques et des données locales ainsi que la prise en compte du point de vue

## DÉMARRAGES

*« peu d'attention a été prêté à la façon dont les impératifs gouvernementaux sont exercés, incarnés, communiqués ou contestés par les professionnels de la santé publique. »*

des experts, praticiens et clients. Plusieurs recherches de nature qualitative ont d'ores et déjà été faites, explorant l'expérience de la visite à domicile et mettant l'emphase sur l'importance de la construction d'une relation de confiance entre l'intervenant et l'utilisateur, les rôles et qualités de chaque partie ainsi que l'invisibilité relative de ce type de travail. Cependant, peu de travaux explicitent le lien entre ces deux types d'approche.

Les anthropologues se sont intéressés aux structures actuelles et anciennes des programmes de santé publique comme des éléments privilégiés pour examiner la manière dont les forces sociales et politiques façonnent et gouvernent les individus. Cependant, peu d'attention a été prêté à la façon dont les impératifs gouvernementaux sont exercés, incarnés, communiqués ou contestés par les professionnels de la santé publique. Ce constat s'avère troublant, considérant que cette compréhension est un préalable à la conception d'interventions plus appropriées.

Un projet de recherche mené au CAU-CSSS Jeanne-Mance vise à combler ce vide en explorant les croisements entre un programme québécois de promotion de la santé des jeunes enfants (ses objectifs et ses moyens) et les expériences quotidiennes des intervenantes qui le mettent en œuvre. Il s'appuie sur la prémisse qu'il existe des enfants et des familles qui pourraient profiter des programmes de santé publique et de services sociaux visant à réduire les inégalités sociales en santé. Toutefois, cela ne signifie pas que tous les programmes et que toutes les interventions soient appropriés, efficaces ou qu'ils n'aient que des retombées positives. Dans certains cas, ces programmes peuvent s'avérer discriminatoires, inefficaces ou stigmatisants. L'objectif ultime de ce projet de recherche est par conséquent d'identifier les pratiques innovatrices répondant le mieux aux besoins des familles et enfants vulnérables. Il s'agit donc de déterminer ce qui fonctionne, pour qui et sous quelles circonstances (Hebbeler et Gerlach-Downie, 2002).

### Les services intégrés

Le programme étudié est celui des *Services Intégrés en Périnatalité et pour la Petite Enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité* (SIPPE)<sup>1</sup>, qui a pour objectifs de maximiser la santé et le bien-être des enfants et de leur famille, de favoriser le développement des enfants en s'assurant qu'ils naissent en santé et puissent se développer normalement ainsi que de réduire la transmission intergénérationnelle de problèmes psycho-sociaux et de santé, notamment en redonnant du pouvoir aux individus et aux communautés. Il s'adresse explicitement aux jeunes parents (moins de vingt ans), aux mères sous-scolarisées (n'ayant pas de diplôme d'études secondaires), aux familles vivant sous le seuil de pauvreté ainsi qu'aux familles ayant vécu une expérience difficile d'immigration telles que les familles réfugiées.

Comme plusieurs programmes, la base théorique des SIPPE est celle de l'écologie humaine. L'enfant y est décrit comme situé dans une famille, une communauté et un environnement plus large, chacun de ces niveaux pouvant être une cible d'intervention (MSSS, 2004). Suivant ce modèle, les deux composantes principales des SIPPE sont la création d'environnements favorables ainsi que l'accompagnement des familles. La première composante focalise sur l'environnement et la collectivité et se base sur l'action intersectorielle afin d'améliorer les conditions de vie, l'environnement physique et l'accès aux soins de santé et de services sociaux des familles. La deuxième composante, pour sa part, focalise davantage sur les individus et consiste surtout en visites au domicile des familles par des intervenantes provenant de différents domaines (sciences infirmières, travail social, nutrition ou psychologie). Dans la majorité des cas, l'intervenante privilégiée est une infirmière ou une travailleuse sociale. Le mandat durant ces visites est large, les intervenantes devant se pencher sur le développement et les capacités de l'enfant afin d'évaluer ses besoins nutritionnels, psychosociaux ou de santé ainsi que sur les conditions de vie des familles pour répondre à leurs besoins matériels et économiques (MSSS, 2004).

Dans ce projet, nous nous intéresserons non seulement aux familles desservies par les SIPPE, mais également aux intervenantes mettant quotidiennement en œuvre ce programme. Il a d'ailleurs été remarqué que les taux d'aban-



Ellevanhoutte, 2009. Certains droits réservés ©

don des familles et le changement de personnel sont très élevés. De plus, afin de déterminer ce qui fonctionne et de valoriser les innovations, nous interrogerons les facteurs passés et présents influençant les pratiques actuelles. Quels sont les antécédents historiques des pratiques actuelles ? Quels sont les buts, les significations et les moyens utilisés selon chaque acteur ? Comment l'efficacité et le succès de ce programme ont-ils été définis et mesurés ? Quelles formes de compétence et d'expertise y sont articulées et reconnues ?

#### *Généalogie et expériences quotidiennes*

Ce projet de recherche puise ses sources théoriques dans l'anthropologie féministe (Behar, 1995 ; Jolly, 1998 ; Moore, 1988), de l'anthropologie symbolique – plus précisément l'approche de Geertz (1973) qui met l'accent sur l'importance du comportement humain pour comprendre la logique de la vie quotidienne – et du travail de Foucault (1963 ; 1978 ; 1984) sur la construction sociohistorique de la connaissance médicale et de ses rapports avec les technologies actuelles de surveillance, de gouvernance et d'intervention.

À partir de ces positions théoriques, nous bâtirons une histoire des pratiques actuelles en dressant la généalogie des SIPPE (au sens foucauldien) et décrirons les rapports culturels et sociaux qui les constituent. Les objectifs spécifiques de ce projet de recherche sont donc doubles. Il s'agit, dans un premier temps, de décrire et d'examiner les bases historiques et théoriques ainsi que les mandats du programme SIPPE. Notre attention se portera sur le déroulement des interventions, tel qu'il est planifié. Le but est de mettre en évidence les bases et hypothèses implicites au programme, de s'interroger à leur sujet, de débattre des données probantes sur lesquelles il s'appuie et de déceler les contradictions et les conflits qui lui sont inhérents. Dans un deuxième temps, en étudiant les expériences quotidiennes et les points de vue des intervenantes des SIPPE, nous voulons comprendre jusqu'à quel point elles peuvent (ré)interpréter le mandat que leur attribue le programme et négocier leurs prati-

ques dans le contexte social de leurs interactions quotidiennes avec les superviseurs, les pairs et le public. En outre, nous étudierons le type de connaissances que les intervenantes utilisent et transmettent et leur perception de leurs rôles et responsabilités, y compris les fondements de leurs revendications ou leur refus de l'autorité ou de l'expertise. Ce projet souhaite donc examiner l'évolution et l'implantation du programme SIPPE en regard au travail complexe qu'engage la santé publique, tel que compris et pris en charge par les professionnels de première ligne de la santé et des services sociaux.

La collecte de données pour ce projet se fera par l'observation participante, des entrevues et l'analyse de documents, ce qui favorisera la triangulation. Tout comme pour une recherche ethnographique typique, la principale forme de collecte de données sera l'observation participante, c'est-à-dire la communication prolongée et active avec les personnes dans des cadres et contextes naturels. Cette technique, en tant que forme d'observation non structurée où les chercheurs participent autant que possible aux activités quotidiennes du groupe social, favorise les interprétations ethnographiques les plus proches de la réalité. L'observateur participant est habituellement extérieur au groupe social ou au milieu (même si ce n'est pas toujours le cas), car il est plus en mesure de poser un regard détaché sur ce qui est tenu pour acquis par ceux du milieu.

Le travail de terrain se fera en plusieurs phases non distinctes qui se chevaucheront tout au long du processus. Dans une phase préliminaire, nous nous familiariserons avec différentes personnes et activités qui sont au cœur de cette recherche, en assistant par exemple aux rencontres de l'équipe du CAU-CSSS Jeanne-Mance ainsi qu'aux activités pour les familles recevant des services SIPPE, tels les cours prénataux. Afin de dresser un portrait plus complexe de la nature des interventions, nous nous concentrerons ensuite sur l'observation des activités, comportements, interactions et dialogues des acteurs pertinents. Durant la troisième phase de l'étude terrain, des entrevues semi-structurées et plus approfondies seront

réalisées avec des intervenantes, en mettant l'accent sur leurs expériences personnelles, leur cheminement ainsi que leurs convictions, par exemple les raisons pour lesquelles elles font ou disent différentes choses.

#### *La parole aux intervenants*

Nous espérons que l'information recueillie et produite sera utile aux intervenantes en leur permettant de mieux comprendre leurs propres pratiques, de créer des espaces d'échanges avec leurs collègues et de mieux former les nouveaux intervenants au programme SIPPE. Notre intention est également de témoigner du travail intense et complexe d'intervention auprès des familles vulnérables et de donner la parole aux intervenantes qui n'ont peut-être pas la possibilité de s'exprimer à l'intérieur des limites de leurs postes. Notre travail sera d'abord présenté aux intervenantes du CSSS et, possiblement, partagé avec les intervenantes et les directeurs aux niveaux local et régional. Par ailleurs, nous avons l'intention de produire un document simplifié décrivant nos principales conclusions à l'intention des familles desservies par les SIPPE. Nous espérons contribuer, grâce à ces présentations, rapports écrits et publications universitaires, à la mission universitaire du CAU-CSSS Jeanne-Mance relativement à la production de connaissances dans ses champs d'intérêt et au développement et à l'amélioration des services à travers le réseau de santé et de services sociaux.

#### *Note*

<sup>1</sup> Officiellement inauguré en 2003, le programme national québécois SIPPE, pour *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité*, découle de la fusion entre différents programmes existants précédemment, soit *Naitre égaux - Grandir en santé* (NE-GS), le *Programme de soutien aux jeunes parents* (PSJP) ainsi que le *Programme de soutien éducatif précoce*.

Behar, R. (1995). « Introduction : Out of exile », in Behar, R. et D. A. Gordon (Eds.), *Women Writing Culture*, Berkeley, University of California Press : 1-32.

Bull, J., McCormick, G., Swann, C., et C. Mulvihill (2004). *Ante and Post-Natal Home-Visiting Programs : A Review of Reviews*, London, Health Development Agency.

CPHA - Canadian Public Health Association (2008, June 1-4). *Public Health in Canada : Reducing*

- Health Inequalities Through Evidence and Action*, Paper presented at the Canadian Public Health Association 2008 Annual Conference, Halifax, Nova Scotia.
- Foucault, M. (1963). *Naissance de la clinique*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France.
- Foucault, M. (1978). *The History of Sexuality - Volume I : An Introduction*, New York, Vintage Books.
- Foucault, M. (1984). « Nietzsche, genealogy, history », In P. Rabinow (Ed.), *The Foucault Reader*, New York, Pantheon Books : 76-100.
- Geertz, C. (1973). *The Interpretation of Cultures*, United States of America, BasicBooks, A Subsidiary of Perseus Books, L.L.C.
- Hebbeler, K. M. et S. G. Gerlach-Downie (2002). « Inside the black box of home visiting : a qualitative analysis of why intended outcomes were not achieved », *Early Childhood Research Quarterly*, 17(1) : 28-51.
- Jolly, M. (1998). « Other mothers : maternal 'insouciance' and the depopulation debate in Fiji and Vanuatu, 1890-1930 », in Ram K. et M. Jolly (Eds.), *Maternities and modernities : Colonial and postcolonial experiences in Asia and the Pacific*, Cambridge, Cambridge University Press : 177-212.
- Marmot, M. et R. G. Wilkinson (2001). « Psychosocial and material pathways in the relation between income and health : a response to Lynch et al. » *BMJ*, 322 (7296) : 1233-1236.
- Moore, H. L. (1988). *Feminism and Anthropology*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- MSSS - Ministère de la Santé et des Services sociaux (2004). *Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité : Cadre de référence*, Québec, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- WHO - World Health Organization (1978). *Declaration of Alma-Ata*, Geneva, WHO.
- WHO - World Health Organization (2007). *Early Child Development : A Powerful Equalizer*, Geneva, WHO.
- WHO - World Health Organization (2008). *The World Health Report 2008 - Primary Health Care : Now More Than Ever*, Geneva, WHO.

Les midis du CREMIS

# La signification du chez-soi et l'intervention à domicile

Par Paul Morin  
et Henri Dorvil

Mercredi le 4 novembre 2009  
12h à 13h30

CREMIS, CSSS Jeanne-Mance  
1250 rue Sanguinet  
Salle 451

[www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)